

Grey Scale #13



DANES-PICTA.com

A 1 2 3 4 5 6 M 8 9 10 11 12 13 14 15 B 17 18 19



1724/188/40 - COMITE DE LA POLOGNE LIBRE

# RENAISSANCE DE LA POLOGNE

IV

## Pour la Pologne

- I. Message de la Ligue Française pour la Pologne libre.
- II. Le Vœu de la Ligue des Droits de l'Homme.
- III. Charles RICHET, de l'Institut. — *La Pologne aux Polonais.*
- IV. Maurice MAETERLINCK. — *Pour la Pologne.*
- V. Franz HELLENS. — *De la logique dans la justice !*
- VI. J. de LIPKOWSKI. — *Le problème polonais.*
- VII. Voix Russes.

**Prix : 1 Fr.**

LAUSANNE  
IMPRIMERIE MODERNE

1916



## RENAISSANCE DE LA POLOGNE

---

### IV

# Pour la Pologne

- I. Message de la Ligue Française pour la Pologne libre.
- II. Le Vœu de la Ligue des Droits de l'Homme.
- III. Charles RICHET, de l'Institut. — *La Pologne aux Polonais.*‡
- IV. Maurice MAETERLINCK. — *Pour la Pologne.*
- V. Franz HELLENS. — *De la logique dans la justice !*
- VI. J. de LIPKOWSKI. — *Le problème polonais.*
- VII. Voix Russes.

---

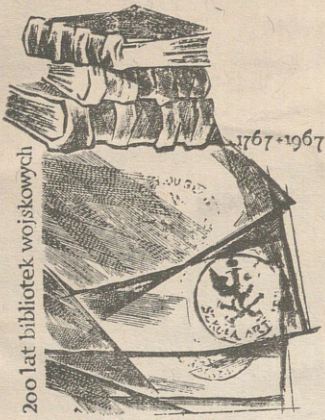
Prix: 1 Fr.

---

LAUSANNE  
IMPRIMERIE MODERNE

1916

200 lat bibliotek wojskowych



1767-1967

1767-1967

200 lat bibliotek wojskowych

Faint, illegible text, likely bleed-through from the reverse side of the page.

Faint, illegible text, likely bleed-through from the reverse side of the page.

CAHANNIE  
IMPRIMERIE MOGENSEN  
1967

# RENAISSANCE DE LA POLOGNE

---

## IV

# Pour la Pologne

- I. Message de la Ligue Française pour la Pologne libre.
- II. Le Vœu de la Ligue des Droits de l'Homme.
- III. Charles RICHET, de l'Institut. — *La Pologne aux Polonais.*
- IV. Maurice MAETERLINCK. — *Pour la Pologne.*
- V. Franz HELLENS. — *De la logique dans la justice !*
- VI, J. de LIPKOWSKI. — *Le problème polonais.*
- VII. Voix Russes.

COMITÉ DE LA POLOGNE LIBRE

~~~~~  
**Prix : 1 Fr.**  
~~~~~

LAUSANNE  
IMPRIMERIE MODERNE

1916

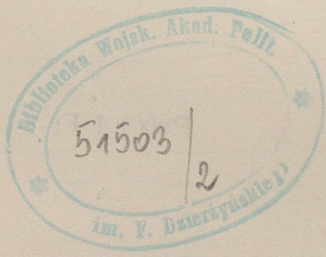
1 W 23 / 438 / 11 . 3201

RENAISSANCE DE LA POLOGNE

17

# Pour la Pologne

- I. L'Éveil de la Pologne — Le mouvement polonais
- II. Le Yara de la Pologne — Le droit de l'homme
- III. Charles RICHET de l'Institut de France — La Pologne
- IV. Madame MATEJKO — La Pologne
- V. Paul MELLIS — De la Pologne dans la justice
- VI. J. LITKOWSKI — La Pologne polonaise
- VII. Voir l'index



# Message de la Ligue Française pour la Pologne Libre à la Nation polonaise

---

*Frères Polonais,*

*De fervents amis de votre cause s'efforcent de grouper les hommes de bonne volonté qui sont décidés à soutenir vos justes revendications et à préconiser la reconstitution de votre Patrie dans son unité d'Etat libre. Nous sommes heureux de fonder une Ligue française pour la restauration de la Pologne et de vous témoigner notre profonde sympathie à l'occasion des cruelles souffrances que vous impose encore cette guerre, après une si longue période de tristesse et de déchirements.*

*Nous admirons l'héroïque vaillance avec laquelle vous supportez ces nouvelles épreuves. Nous savions, par votre histoire, que rien ne pouvait ébranler votre fidélité à l'idéal polonais. Nous avons apprécié avec reconnaissance, l'accueil fraternel, que vous avez fait aux armées de notre alliée russe et le dévouement que vous avez mis à soigner leurs blessés. Nous sommes profondément émus de l'enthousiasme avec lequel toute une brillante élite de votre jeunesse intellectuelle donne sa vie pour la France, en combattant, comme volontaires, dans nos tranchées, aux côtés de nos propres enfants. Nous n'oublierons jamais le sang versé par la Pologne, pour la cause de notre Patrie et pour celle de l'humanité.*

*Peu d'idées sont plus populaires en France que l'émancipation de la nation polonaise. Jamais notre peuple n'a pris son parti du démembrement de votre pays et c'est pourquoi l'éloquent manifeste du grand-duc Nicolas a rencontré chez nous tant d'écho. Nous souhaitons de tout notre cœur que vous puissiez reprendre votre place, éminemment utile, dans le concert des nations et contribuer ainsi à rétablir l'équilibre pacifique de l'Europe régénérée. Votre indépendance nous apparaît comme une nécessité internationale de première importance.*

*La France défend aujourd'hui sa liberté menacée et celle de courageux petits peuples brutalement écrasés.*

*Vous devez comprendre les préoccupations que nous impose la volonté de la victoire, qui doit passer avant tout. Nous ne voudrions rien faire qui pût gêner l'action de notre gouvernement dans les circonstances actuelles, mais nous tenons en tout cas à vous assurer, dès maintenant, que nous soutenons énergiquement la cause de la Pologne, et qu'en préconisant la reconstitution d'un libre Etat polonais, nous répondons aux sentiments intimes du peuple français. Nous avons la ferme conviction que ces sentiments sont partagés par tous les peuples de l'Entente, qui luttent avec nous pour affranchir les nations opprimées.*

*Frères Polonais, ne perdez pas courage, nous vous promettons de lutter fidèlement « pour votre liberté et pour la nôtre », selon la noble devise de vos glorieux ancêtres.*

*Vive la Pologne restaurée !*

*Au nom de la Ligue Française pour la Pologne libre :*

*Le Comité : Charles RICHET, de l'Académie des Sciences, président. — BRIEUX, de l'Académie française. — Emile FAGUET, de l'Académie française. — Charles GIDE, professeur à la Faculté de Droit. — Louis MARTIN, sénateur. — Henri de RÉGNIER, de l'Académie française. — Pierre RENAUDEL, député. — Gabriel SÉAILLES, professeur à la Sorbonne. — Georges BIENAIMÉ, secrétaire.*

---

## II

# Vœu de la Ligue des Droits de l'Homme

---

Le Comité central de la Ligue Française des Droits de l'Homme — se référant à ses principes et aux événements actuels — vient d'émettre le vœu :

*« Que les gouvernements alliés — qui luttent pour le Droit des peuples — s'engagent dès maintenant à reconnaître et à garantir l'indépendance de la Pologne ;*

*« Qu'aussitôt que le permettront les circonstances, les Polonais soient appelés, sur la base de l'égalité politique, à choisir librement leur constitution. »*

# La Pologne aux Polonais

par

le Prof. Charles RICHET, de l'Institut

*Supposons que vingt-cinq millions d'hommes vivent en Europe, qui parlent une même langue, et que cette langue, harmonieuse et souple, ait été illustrée par des poètes, des romanciers, des philosophes, des savants. Supposons que tous ces hommes sont animés d'un patriotisme ardent, et que leurs ancêtres, pendant cinq siècles, prodiguant l'héroïsme, aient défendu la civilisation chrétienne et latine contre les Turcs et les Barbares. Supposons encore qu'ils sont merveilleusement doués pour la science, l'éloquence, les arts, et qu'ils sont fiers d'avoir une patrie, une race, une histoire. Ne dira-t-on pas tout de suite : « Il est impossible que ces hommes ne possèdent pas LEUR INDÉPENDANCE. »*

*Et on ajoutera : « Si ces vingt-cinq millions d'hommes ne sont pas libres, c'est qu'ils ont commis quelque affreux attentat, inexpiable. S'ils n'ont pas le droit de parler leur langue maternelle et de vivre leur vie nationale, c'est qu'ils chérissent leur esclavage, et qu'ils ont soif de servitude. »*

*Eh bien ! non, et non ! Ces hommes n'ont commis d'autre forfait que d'avoir défendu la chrétienté. Au lieu d'être moins civilisés que leurs maîtres, ils montrent une activité et une ingéniosité supérieure. Au lieu de chérir leur esclavage, ils ont déployé contre leurs oppresseurs une indomptable énergie, et leur sang a coulé à flots.*

*Alors pourquoi ce crime polonais ?*

*Par quelle monstrueuse aberration des consciences, par quelle sinistre ineptie des diplomates, par quelle lâcheté des peuples, fut-il possible à ce crime monstrueux et invraisemblable de se perpétuer pendant cent-cinquante ans ? Vingt-cinq millions d'hommes asservis à trois maîtres différents, persécutés dans trois empires pour oser vouloir garder leur langue, leur religion, leur espérance, forcés à s'enrôler (et à mourir) dans des armées antagonistes qui s'entretuent ;*

n'ayant le droit ni à un hymne national, ni à un drapeau national, ni à des tribunaux nationaux, ni à des écoles nationales, et traités comme des rebelles quand ils enseignent à leurs enfants le culte des aïeux !

\*\*

Mais cette guerre, cette sinistre guerre que les Empereurs d'Allemagne et d'Autriche nous ont imposée, va changer la face des choses et du monde. C'est une guerre de légitime défense assurément, mais qui, par la fatalité d'inéluctables événements, devient peu à peu, une guerre de libération.

Et de la libération pour tous, mais spécialement pour les Polonais.

Nous ne savons pas, hélas, ce que les diplomates décideront ; mais nous savons très bien pourquoi nos poilus se battent avec tant de vaillance, et ils le savent très bien, eux aussi : car ce ne sont pas des automates ; ils ont une volonté et une conscience, tous, même les plus obscurs et les plus humbles. Ils se battent pour la liberté, non pas la liberté dans le sens restreint du mot, mais pour la liberté sans phrases et sans épithètes, la liberté jusqu'à la mort, la liberté de la France, et de tous les peuples.

Ils se battent aussi pour que dans quelques années une autre guerre, plus terrible que celle-ci, ne vienne pas apporter de nouveaux désastres et de nouvelles horreurs. Et ils voient avec une parfaite clairvoyance, qu'on n'évitera cette nouvelle guerre que par l'indépendance des peuples et la liberté des individus.

Or, laisser la Pologne dans l'oppression, quel que soit le tyran qui l'opprime, c'est préparer un grand massacre futur : car on ne peut supposer que ces vingt-cinq millions de patriotes ardents, après cette guerre qui a réveillé toutes leurs espérances, vont docilement se remettre sous le joug. Tous les verbiages des chancelleries seront impuissants à étouffer la clameur d'un grand peuple.

Si donc, dans leurs rusées machinations, les diplomates ne veulent pas admettre cette solution simple, facile, élémentaire, qui est la solution unique : LA POLOGNE AUX POLONAIS ; TOUTE LA POLOGNE A TOUS LES POLONAIS ; ils iront directement contre la conscience de nos soldats, et ils trahiront leurs patries ; car une solidarité étroite de pensée réunit tous les peuples alliés : le peuple de France, le peuple d'Angleterre, le peuple d'Italie, voir le peuple russe lui-même. Les

nobles peuples n'ont, sur la question polonaise qu'une seule et même opinion, tenace, puissante, irrésistible : LA POLOGNE AUX POLONAIS.

\*  
\*\*

*Est-il vraiment possible de penser autrement ?*

*Si j'étais soldat, je rappellerais tous les actes d'héroïsme dans le passé et dans le présent, qu'ont accompli les soldats polonais ; j'évoquerais le souvenir de leurs morts glorieux, et je dirais : LA POLOGNE AUX POLONAIS.*

*Si j'étais un intellectuel, je ne voudrais pas qu'une nation féconde en artistes et en savants pût être jugulée, après un si noble passé, devant un avenir si plein de promesses, et je dirais : LA POLOGNE AUX POLONAIS.*

*Si j'étais prêtre et catholique, je dirais que nulle nation n'a jamais témoigné, malgré les persécutions, et les martyrs, une foi aussi robuste pour la religion catholique romaine, et je dirais : LA POLOGNE AUX POLONAIS.*

*Si j'étais historien, je ne voudrais pas laisser s'éteindre une nation qui a eu dans l'histoire de l'Europe, un rôle si généreux. Si j'étais diplomate, je voudrais conjurer le grand déchirement qui menace l'Europe si elle décrète l'asservissement d'un grand peuple frémissant ; je proclamerais la faillite du vieil équilibre européen, dédaigneux des volontés nationales, qui, pour satisfaire les ambitions des Souverains, aboutit aux sanglantes catastrophes d'aujourd'hui, et je dirais résolument : LA POLOGNE AUX POLONAIS.*

*Je ne suis rien de tout cela : je suis un homme, tout simplement, et citoyen français. Eh bien ! en tant qu'homme, je proteste avec énergie contre l'étouffement de vingt-cinq millions d'hommes, et comme citoyen français, je proclame, mon admiration, mon amour et ma gratitude pour la nation polonaise toute entière et je dis : LA POLOGNE AUX POLONAIS.*

Charles RICHEL.

---

# Pour la Pologne

par

**Maurice MAETERLINCK**

---

Les alliés se sont solennellement engagés à ne pas conclure de paix séparée. Ils viennent récemment de promettre, par une convention aussi irrévocable, qu'ils ne déposeront les armes qu'après la délivrance de la Belgique. Ces deux actes, l'un de prudence, et l'autre de justice élémentaires, semblent d'abord superflus. Ils étaient pourtant nécessaires. Il est bon que les peuples, encore plus que les hommes, parce que leur conscience est moins sûre, se prémunissent contre les erreurs, les faiblesses et les ingratitude qui trop souvent accompagnent la lutte, et plus souvent encore succèdent à la victoire. Ils feront demain pour la Serbie ce qu'ils ont fait pour la Belgique ; mais il est une troisième victime dont on ne parle pas assez, qui a les mêmes droits que les deux autres, et dont l'oubli souillerait à jamais l'honneur et la justice de ceux qui ne prirent les armes qu'au nom même de la justice et de l'honneur.

Je n'ai pas à rappeler le sort de la Pologne. Il est à certains égards plus tragique et plus digne de pitié que celui de la Belgique et de la Serbie. Elle n'a même pas eu l'occasion de choisir entre le déshonneur et l'anéantissement.

Trois injustices successives, qui étaient jusqu'à ce jour les plus criantes dont l'histoire se souvienne, lui ont enlevé la gloire de ce choix héroïque, qu'elle eût fait du même cœur, puisque d'avance et par trois fois elle l'avait déjà fait ; et qui console et soutient aujourd'hui, dans leurs pires détresses, ses deux sœurs martyrisées.

Il serait trop injuste qu'une injustice ancienne, qui pèse encore sur la mémoire et la conscience de l'Europe, devint la seule raison d'une suprême iniquité qui, cette fois, ne serait plus expiable.

Il est vrai que le Grand-Duc Nicolas a fait à la Pologne de nobles et généreuses promesses et que ces promesses ont été renouvelées à l'ouverture de la Douma. C'est bien, et cela montre l'irrésistible force de la conscience d'un grand empire qui se réveille. Mais ce n'est pas

assez. De pareilles promesses n'engagent que ceux qui les hasardent, et ne lient pas une nation. Nous ne faisons pas à la Russie l'injure de douter de ses intentions ; mais, entre toutes les certitudes que l'histoire nous enseigne, il en est une qui est définitivement acquise : c'est qu'en politique et dans la morale des peuples, quels qu'ils soient, les intentions ne comptent point et qu'une promesse n'y peut être tenue qu'à condition qu'on se soit mis par avance dans l'impossibilité de la violer.

Du reste, il ne s'agit pas ici d'intentions, de confiance, de pitié, ni même d'intérêt. D'autres ont dit, et rediront mieux que je ne le saurais faire, l'épouvantable détresse de la Pologne et le danger, beaucoup plus redoutable et plus imminent qu'on ne croit, des intrigues allemandes qui vont nous enlever et tourner, malgré eux, contre nous, vingt millions de désespérés et près d'un million de soldats qui mourront peut-être plutôt que de se joindre à nos ennemis, mais qui, en tout cas, ne pourront pas combattre dans nos rangs, comme ils l'auraient fait, si le mot qu'ils attendent dans l'angoisse, avait été prononcé avant qu'il fût trop tard.

Mais, si grave que soit ce péril, je le répète, c'est bien moins de lui que de justice qu'il est en ce moment question.

La Pologne a le droit absolu et sacré d'être traitée comme les deux autres grandes victimes de cette guerre du droit. Elle est leur égale, elle est au même rang et à la même hauteur. Elle a souffert ce qu'elles ont souffert, pour la même cause, dans le même esprit et avec le même héroïsme ; et si elle n'a pas fait ce que les deux autres ont fait, c'est que l'ingratitude de tous ceux qu'elle avait plus d'une fois sauvés et l'un des plus grands crimes de l'histoire, l'ont seuls empêchée de le faire.

Il est temps que l'Europe d'aujourd'hui répare l'iniquité de l'Europe d'autrefois. Nous ne sommes rien, nous ne valons pas mieux que nos ennemis, nous n'avons pas qualité pour livrer à la mort des millions d'innocents si nous ne représentons pas la justice.

Il faut que l'idée de justice domine seule tout ce que nous entreprenons, car nous ne sommes unis et levés et nous n'existons qu'en son nom. Nous occupons, en ce moment, tous les sommets de cette justice où nous ont portés un élan, des sacrifices et un héroïsme que nous ne reverrons peut-être plus. Nous ne monterons pas plus haut ; prenons donc dès à présent les décisions qui nous interdiront de descendre ; et l'Europe descendrait plus bas qu'elle n'était à l'heure impardonnable du partage de la Pologne, si d'abord elle ne réparait point l'immense faute qu'elle commet quand elle n'avait pas encore découvert sa conscience et qu'elle ne savait pas ce qu'elle sait aujourd'hui.

MAETERLINCK.

## De la Logique dans la Justice!

par

**Franz HELLENS**

---

J'ai lu récemment une phrase, qui m'a fait réfléchir, non par la nouveauté de la pensée, mais par sa force brève, par sa lapidaire franchise : « *L'appel à l'affranchissement des Slaves balkaniques sonne faux, lorsqu'on opprime chez soi des slaves polonais.* »

Ces quelques mots de M. Berdiaieff contiennent l'indication claire de toute une situation tragique qui doit être résolue sans retard. Ils sont comme le résumé moral d'un drame qui appelle à grands cris sa conclusion.

Puisqu'on a parlé de justice, au début de cette guerre, et que l'idée d'équité a présidé aux efforts des alliés pour repousser l'agression germanique, il faut donc que justice se fasse, pleine et entière. On avait pu croire que la justice avait enfin arraché le bandeau de ses yeux, symbole de faiblesse et de défiance, pour regarder la vie en face, en pleine lumière, sûre d'elle-même. Mais la Russie a repris le voile pour son compte ; et tandis qu'elle regarde les yeux clairs du côté de Belgrade, et fait le geste facile du libérateur, elle se cache les yeux devant la Pologne, elle s'aveugle comme l'autruche, pour laisser à la bureaucratie poursuivre son œuvre néfaste et inhumaine ; la Russie a prononcé des paroles de réparation, mais c'est tout ce qu'elle a osé !

Il est à craindre que la France, de son côté, pleine des meilleures intentions, ne demeure en dessous du rôle très élevé qu'elle aurait à remplir à cette époque brûlante de l'histoire, et qu'elle ne renouvelle, pour le regretter plus tard, le jeu de Napoléon vis-à-vis de la Pologne. Il faut agir, agir fermement, et toute perte de temps pourrait devenir une faute tragique. Promettre n'est pas assez, quand un peuple souffrant attend nerveusement des paroles apaisantes. Il faut montrer clairement que ces promesses ne seront pas vaines et qu'on entend les réaliser en toute loyauté et en toute franchise.

Au lieu de cela, un silence pesant, étouffant, que les chancelleries se plaisent à épaissir encore, règne autour de la question polonaise. On respire dans une atmosphère de défiance et de doute...

Il est trop facile de prendre une attitude de justicier et de libérateur quand il s'agit de la Serbie ou de notre Belgique. Ces deux pays étaient indépendants ; on s'était habitué à cette situation et chacun voyait clairement qu'elle était nécessaire à l'équilibre de l'Europe.

Mais pour la Pologne, il faudrait renier tout un passé, faire un trop large et public *mea culpa* ; le geste, que le Grand Duc Nicolas fit spontanément au début de la guerre, est trop beau pour une bureaucratie habituée à une démarche routinière et à de mesquines et égoïstes entreprises.

Dostoïevsky, dans son *Journal*, se plaisait à répéter que c'était la Russie qui dirait le mot qui sauverait l'Europe. Et il insista toute sa vie sur cette sorte de prophétie. Ne semble-t-il pas que l'auteur de *Crime et Châtiment* ait vu assez clair en imposant cette prévision ? Je ne sais si la Russie prononcera « le mot qui sauvera l'Europe » ; mais il est certain qu'elle se trouve aujourd'hui en mesure de le faire, et que de sa bonne foi et de son énergie dépend le salut des peuples torturés par cette guerre et la certitude de la paix future. En reconnaissant franchement, en toute loyauté, l'*indépendance* de la Pologne, elle supprimera d'un coup l'une des causes les plus évidentes du déséquilibre qui a conduit l'Europe à la catastrophe actuelle.

La France, de son côté, a un rôle admirable à remplir en soutenant la cause de la Pologne, de cette nation amie par tout un passé de culture et de tendances parallèles. Mais, ici encore, il ne faut pas deux poids et deux mesures ; il faut la clarté d'une action, au plein jour, d'égalité et de justice.

Ce qu'on a promis de faire, ce qu'on fera à coup sûr, pour la Belgique et pour la Serbie, il est urgent qu'on le fasse à plus forte raison pour la Pologne, parce que ses souffrances dépassent en force et en durée celle de ses sœurs éprouvées, parce que le salut de l'Europe l'exige et qu'il n'est que ce moyen-là de la sauver définitivement d'une rechute terrible et mortelle.

Et j'en reviens à la phrase de M. Berdiaïeff. Ce qu'elle indique, dans sa brièveté farouche, c'est toute l'inquiétude du présent, et c'est tout l'espoir de l'avenir. En dénonçant audacieusement la contradiction de la conduite actuelle des alliés, elle leur montre la route à suivre. Elle leur dit : « Prenez garde, vous déviez ; vous étiez partis sur la grand'route de la justice et de l'honneur, et voilà que les sentiers brumeux de l'égoïsme, les petits chemins étroits et couverts de je ne sais quelle politique obscure, commencent à vous égarer. Il est temps encore de reparaitre à la lumière ! »

Où, telle doit être l'attitude des alliés, à cette époque grandiose de l'histoire. Il faut que toute leur conduite se montre en pleine lumière. Il faut que leur chant de justice ne résonne pas vainement. Ils se doivent, dans l'équité et la générosité, une indéfectible et claire logique, une foi ardente et une totale sincérité. Puisque cette lutte, comme on l'a dit, est celle du droit et de l'humanité contre l'accumulation sournoise et réfléchie de la force et de l'orgueil, les alliés doivent aller jusqu'au bout dans leur œuvre de justice et de réparation, sans défaillance ni compromis ; toute faiblesse, toute restriction mesquine, toute transaction, obscurcirait à jamais le prestige de leur rôle et les ravalerait aux yeux de ceux qui ont mis en eux leur confiance et leur espoir.

Franz HELLENS.

## VI

# Le Problème Polonais

par

Joseph de LIPKOWSKI

---

*Conférence faite à Paris, le 9 Juin 1916  
sous la présidence de M. Charles RICHET, de l'Institut.*

---

## I

### La Pologne et la Guerre

Parmi tous les problèmes que devra résoudre cette guerre il n'y en a pas de plus grave, de plus important que le problème polonais.

Chacune des nations belligérantes aura évidemment à régler des questions particulières qui lui tiennent plus spécialement à cœur, mais aucune de ces questions privées ne présente, pour l'ensemble de l'humanité, l'importance du problème polonais, car il s'agira, dans ce cas, de statuer sur le sort d'une nation de plus de vingt millions d'âmes, dont la situation géographique est telle, que c'est de la solution donnée à ce problème que dépendra presque exclusivement une Paix durable et le futur équilibre européen.

« LA POLOGNE, C'EST LA CLÉ DE LA VOUTE EUROPÉENNE », a dit Napoléon à Sainte-Hélène. Malheureusement, il s'en était aperçu un peu trop tard.

L'affreuse et sauvage guerre qui bouleverse actuellement le monde est la conséquence directe de la disparition de la Pologne.

En effet, c'est en s'agrandissant démesurément aux dépens de la Pologne, que la Prusse, cette ancienne vassale de la République Polonaise, a pu établir son hégémonie sur l'Allemagne, triompher à Sadowa et à Sedan, et se lancer enfin dans la folle et criminelle entreprise actuelle, qui allait, pensait-elle, lui assurer la suprématie mondiale.

Heureusement, le monde s'est ressaisi à temps, et la vague germanique s'est brisée sur la Marne contre le mur des poitrines françaises.

L'Europe était sauvée.

Mais combien la tâche des Alliés eût été plus facile, combien de souffrances et de désastres eussent été épargnés, combien, enfin, de milliards eussent été économisés si les deux millions quatre cent mille soldats polonais qui ont été mobilisés, avaient pu s'unir librement aux Alliés, au lieu d'être obligés de s'entretuer dans une lutte fratricide.

Peut-on concevoir une situation plus tragique que celle des Polonais, embrigadés de force dans des camps opposés, dont chacun a exploité leur patriotisme, en leur promettant la réalisation du rêve sacré de leurs pères et de leurs aïeux.

Si la Pologne avait existé, ni la guerre de 1870, ni la guerre actuelle n'auraient pu avoir lieu, et ce n'est qu'en rétablissant la Pologne sur des bases solides, que l'on pourra empêcher le retour de pareilles calamités.

Le cataclysme actuel est une expiation que le monde subit pour le crime qu'il a commis ou consenti il y a plus d'un siècle en faisant disparaître la Pologne.

L'histoire prend toujours sa revanche; tout se paye, mais, par une cruelle ironie du sort, c'est encore la Pologne qui a été la plus éprouvée par cette guerre.

Après un martyre séculaire, nous avons pu croire que le temps de nos épreuves était fini, que le calice de nos souffrances était vidé jusqu'à la dernière goutte et que le sol sacré de notre Patrie était suffisamment arrosé de notre sang et des larmes de cinq générations.

Quelle cruelle illusion, et que le réveil fût terrible!

Nos épreuves passées pâlisent devant les calamités qui se sont abattues sur notre pays, à la suite de cette guerre, que nous avons dû subir sans même avoir eu la possibilité de revendiquer notre part de responsabilité et d'action personnelle, ni notre part de gloire dans le prochain triomphe de la sainte cause, pour laquelle luttent les Alliés.

La Pologne a souffert infiniment plus que n'importe quel autre pays. Pendant près de deux ans, elle ne fut qu'un vaste champ de bataille et de carnage, où des armées gigantesques passaient et repassaient continuellement en semant la dévastation, la ruine et la mort.

Plus de 300 villes, 2.000 églises, et plus de 20.000 villages ont cessé d'exister. Les trois quarts de notre jeunesse, l'espoir, l'avenir de la nation, sont morts ou blessés. Contraints à une lutte fratricide, toujours au premier rang, ils sont tombés les premiers.

Ajoutez à ce sinistre tableau plus de deux millions de Polonais emmenés de force et dispersés depuis la Dwina jusqu'en Sibérie, qui souffrent une misère affreuse; les foyers détruits; deux récoltes consécutives brûlées ou confisquées; le pays entier désorganisé, dévasté et ruiné.

Tel est le bilan des calamités qui se sont abattues sur la Pologne.

Eh bien! Tous ces malheurs ne sont encore rien en comparaison avec la mortelle angoisse qui a envahi l'âme de notre nation par suite de l'incertitude qui règne toujours sur le sort qui est réservé à notre Patrie.

Dès le début de la guerre, nous nous sommes franchement rangés du côté des Alliés, non seulement par sympathie traditionnelle pour la France et l'Angleterre, mais aussi parce que nous avons compris que les Alliés étaient seuls capables, de réaliser complètement nos aspirations nationales et que nous savions par expérience qu'une garantie collective des puissances occidentales pouvait, seule, mettre la nouvelle Pologne à l'abri de tout coup de force futur. L'intervention

de l'Italie, cette amie séculaire et éprouvée de la Pologne n'a fait que raffermir notre confiance.

C'est uniquement cette confiance dans les démocraties occidentales qui nous a permis de supporter stoïquement nos malheurs et nous a amenés à prêter aux armées russes un concours qui a fait l'admiration du peuple russe. Notre plus grand ennemi d'hier, M. Pourichkiewitch, a loyalement déclaré à la Douma, que le mérite de la population polonaise dans cette guerre a égalé, sinon dépassé, le mérite de l'armée russe.

Eh bien ! En échange de ce concours et de la ruine complète de notre pays, qu'avons-nous reçu ?

Rien ! absolument rien ! et toujours rien !

Si, nous avons bien reçu au début de la guerre une belle promesse, qui aurait été capable de nous électriser, si elle avait été sincèrement appliquée

Malheureusement, elle n'a pas même reçu un commencement d'exécution, et elle a été rapidement contredite par les événements qui se sont déroulés en Galicie.

Quant aux démocraties occidentales, dans lesquelles nous avons cependant placé tous nos espoirs, elles n'ont pas jugé nécessaire de prononcer à notre égard une seule parole précise, ni de faire le moindre geste qui aurait pu raffermir notre courage et justifier notre confiance.

Nous ne nous permettrons pas de juger ce silence, nous ne pouvons que regretter qu'il persiste encore, même au moment où la Pologne, entièrement conquise par les Austro-Allemands, est obligée, par la force des choses, de choisir son orientation politique ; au moment où toute la nation polonaise se tourne, anxieuse et désespérée, vers l'Occident, pour saisir, à travers les lueurs d'incendies et le bruit des canons, le premier murmure de cette voix consolatrice, qu'elle espère toujours et qui n'arrive jamais.

Dans son admirable appel en faveur de la Pologne, M. Maeterlinck, cette grande âme et ce grand cœur, a magnifiquement défini cette situation :

*« D'autres ont dit et rediront mieux que je ne le saurais faire, l'épouvantable détresse de la Pologne et le danger, beaucoup plus redoutable et plus imminent qu'on ne croit, des intrigues allemandes qui vont nous enlever et tourner, malgré eux, contre nous, vingt millions de désespérés et près d'un million de soldats qui mourront peut-être plutôt que de se joindre à nos ennemis, mais qui, en tout cas, ne pourront pas combattre dans nos rangs, comme ils l'auraient fait, si le mot qu'ils attendent dans l'angoisse, avait été prononcé avant qu'il fût trop tard.*

*« Mais si grave que soit ce péril, je le répète, c'est bien moins de lui que de justice qu'il est en ce moment question.*

*« La Pologne a le droit absolu et sacré d'être traitée comme les deux autres grandes victimes de cette guerre du droit. Elle est leur égale, elle est au même rang et à la même hauteur. Elle a souffert ce qu'elles ont souffert, pour la même cause, dans le même esprit et avec le même héroïsme et si elle n'a pas fait ce que les deux autres ont fait,*

*c'est que l'ingratitude de tous ceux qu'elle avait plus d'une fois sauvée et l'un des plus grands crimes de l'histoire, l'ont seuls empêchée de le faire.*

*« Il est temps que l'Europe d'aujourd'hui répare l'iniquité de l'Europe d'autrefois. »*

Voilà de nobles paroles, qui resteront profondément gravées, dans le cœur des Polonais.

Eh bien ! malgré la conspiration du silence, organisée autour de la Pologne par les démocraties occidentales, nous sommes fiers de déclarer que nous leur avons gardé toute notre confiance, parce que nous sommes convaincus que ce silence forcé leur pèse autant qu'il nous inquiète et que nous sommes sûrs qu'à l'heure décisive elles ne voudront pas renier leurs nobles traditions ni sacrifier quoi que ce soit des immortels principes de justice et de liberté, qui ont fait leur gloire et leur grandeur.

Nous ne croyons pas pouvoir donner une meilleure preuve de notre confiance dans la France, qu'en discutant ici le problème polonais, au moment même, où les Austro-Allemands organisent DÉJÀ la Pologne à LEUR façon.

Les événements vont se précipiter, l'heure du règlement est proche, et la question polonaise devra être résolue en principe déjà dans les préliminaires de la Paix.

Or, depuis cent vingt ans que la Pologne a disparu de la carte de l'Europe, le monde et même la diplomatie n'ont plus que de bien vagues notions sur ce grave problème.

D'autre part, il est matériellement impossible de le résoudre équitablement, si on ne connaît pas les aspirations et les *desiderata* du principal intéressé, la Pologne.

Malheureusement, la situation politique de notre pays est telle, que nous ne pourrons établir librement notre programme national qu'après la cessation des hostilités. Aucun de nous ne peut avoir de mandat suffisant, ni l'autorité nécessaire, pour parler au nom de la Pologne entière.

Néanmoins, la gravité de l'heure oblige les patriotes polonais, qui ont la chance de connaître à fond les trois parties de la Pologne, leurs besoins économiques et leurs aspirations sociales, à formuler, dès maintenant, quelques aperçus généraux, qui représenteraient fidèlement le sentiment de la majorité de notre nation.


C'est cette lourde et ingrate tâche, qui nous oblige de sortir de la réserve que nous nous étions volontairement imposée jusqu'à ce jour.

---

## II

### Rôle historique de la Pologne

Avant de parler de l'avenir de la Pologne, nous devons retracer en quelques mots le rôle qu'elle a joué dans l'évolution du progrès humain et la part qu'elle a prise dans le développement de la civilisation occidentale.



C'est dans ce passé, dans les services déjà rendus à l'humanité, et dans les services, que nous sommes seuls capables de lui rendre à l'avenir, que nous puisons nos droits et nos espoirs, beaucoup plus que dans le principe nouveau de nationalités, que les Alliés ont inscrit sur leurs drapeaux.(1)

★★

La Pologne est née au IX<sup>e</sup> siècle, du premier conflit du germanisme avec le monde slave. C'est la plus ancienne des nations slaves qui se sont organisées en Etats indépendants. Elle adopta aussitôt la civilisation occidentale et la culture latine. Elle fut pendant dix siècles le seul rempart de l'Europe contre les invasions des Tartares et des Turcs, et le seul obstacle à l'expansion germanique vers l'Est.

Pendant quatre siècles elle a occupé un territoire de 850.000 kilomètres carrés, c'est-à-dire autant que la France et l'Angleterre réunies.

Elle sauva Vienne et la chrétienté et, même après sa mort, elle a encore sauvé la France et la Belgique. En effet, ce sont les derniers partages de la Pologne (1793 et 1795) qui empêchèrent la « Coalition » de jeter toutes ses forces contre la France qui eut le temps d'organiser sa défense et d'assurer sa victoire; plus tard, c'est l'insurrection polonaise de 1831, motivée par le refus de l'armée polonaise d'aller combattre les Belges, qui sauva la Belgique.

★★

La Pologne fut, pendant des siècles, à l'est de l'Europe, un ardent foyer de civilisation purement latine, foyer aussi puissant que la France.

Sous le rapport de l'organisation sociale et des idées démocratiques elle a même devancé l'Occident.

Déjà en 1430, c'est-à-dire 259 ans avant le « *Habeas Corpus* » anglais et 359 ans avant la déclaration des « *Droits de l'Homme* », la Pologne avait introduit dans sa vie sociale l'axiome : « *Neminem captivabimus nisi jure victum* » qui proclamait pour la première fois le principe de la LIBERTÉ INDIVIDUELLE et interdisait d'appréhender qui que ce fût avant qu'il n'eut été soumis à une procédure légale.

La situation des paysans, en Pologne, était infiniment meilleure que dans l'Europe occidentale. Le servage proprement dit n'existait pas : il fut introduit en Russie sous Boris Godounoff et appliqué en territoires polonais par Catherine II après le partage de la Pologne.

Les réformes accomplies en Pologne, immédiatement après le premier partage, établissaient l'instruction primaire universelle et un « Ministère de l'Instruction publique », le premier qui fut institué en Europe. La France n'a eu son premier ministre de l'Instruction publique, qu'en 1808.

La Constitution polonaise de 1791 prévoyait l'affranchissement du peuple et l'égalité de tous les citoyens devant la loi. Elle fut votée,

---

(1) Nous recommandons tout particulièrement les remarquables études de M. H. Grappin : « *L'Histoire de la Pologne* » et « *La Pologne et la Civilisation européenne* ».

après des débats qui ont duré quatre ans (la célèbre Diète de quatre ans), le 3 mai 1791, alors que la Constituante française commençait seulement ses travaux le 4 octobre de la même année. Il faut lire tout le bien que pense de cette Constitution Jean-Jacques Rousseau et constater qu'elle précéda de 57 ans la Constitution allemande et autrichienne et de 114 ans, ce qu'on appelle la Constitution russe. Il faut ajouter que toutes ces réformes radicales ont été faites sans révolution, sans troubles et sans perte de vies humaines. Tout s'est passé dans la paix, la dignité et la concorde la plus absolue.

Le Marquis de Noailles, ancien Ambassadeur de France, pouvait écrire avec raison que, « *le peuple polonais a été l'initiateur des idées « modernes, l'émule des Républiques de l'antiquité, qui, dès le XV<sup>e</sup> siècle, avait réalisé ce que tant de gens ambitionnent encore aujourd'hui; « le gouvernement de la Nation par la Nation.* »

Nulla part, les principes de liberté et d'égalité ne furent appliqués plus complètement qu'en Pologne.

\*\*\*

En ce qui concerne la tolérance religieuse, il suffit de rappeler que le Sénat polonais votait l'absolue liberté de conscience l'année même de la Saint-Barthélemy (1572).

« *Je donnerais la moitié de ma vie, déclarait le grand chancelier « Zamoyski, pour voir revenir au catholicisme ceux qui l'ont abandonné, mais je la donnerais tout entière plutôt que de les y voir contraints par la violence.* »

Cette déclaration résume admirablement l'état d'esprit de la République Polonaise.

Une autre preuve de l'esprit de tolérance des Polonais, c'est l'accueil qu'ils ont fait aux Juifs, qui, universellement conspués, brûlés, et chassés de partout, affluent en Pologne au XII<sup>e</sup> siècle. Au XIV<sup>e</sup> siècle, Casimir-le-Grand étend sur eux les bénéfices du Statut de Wislica, qui fut, en réalité, le premier code complet qu'ait eu l'Europe.

Enfin, au Concile de Constance, c'est un Polonais, Venceslas Leszczyński, qui prend la défense de Jean Huss.

\*\*\*

Ce libéralisme exalté rendait les Polonais naturellement pacifiques et ils sont les seuls, parmi les peuples slaves, qui n'ont jamais témoigné le moindre esprit de conquête.

Pendant dix siècles de son histoire, la Pologne n'a pas fait UNE SEULE GUERRE DE CONQUÊTE, ELLE N'A PAS GAGNÉ UN POUCE de terre par la force, et tous ses agrandissements territoriaux sont uniquement dûs, soit à une fusion libre et volontaire des pays qui ont demandé à être rattachés à la Pologne, soit à des mariages entre familles régnantes, soit, enfin, à l'issue heureuse d'une guerre qui a toujours été défensive (1).

---

(1) Voir notre étude : « *La Question Polonaise et les Slaves de l'Europe Centrale* », chap. X.

L'union volontaire de la Pologne avec la Lithuanie (pacte<sup>e</sup> de Horodlo 1413) et avec la Ruthénie (pacte de Jedlin 1430) proclame pour la première fois, dans l'histoire, la fraternité des nations, et constitue l'œuvre la plus glorieuse, non seulement de la Pologne, mais de l'humanité entière.

\*\*\*

Quant à la part que la Pologne a prise dans le progrès de la civilisation, il nous suffira de rappeler que : le Polonais Ciolek (Vitellio) venu vers 1230 à la cour d'Innocent V, écrivit le premier traité de perspective, que l'Université de Cracovie date de 1364, c'est-à-dire qu'elle est antérieure à celles de Vienne et de Leipzig, et précède de 300 ans celle de Berlin et de 400 ans celle de Pétrograd; que le plus grand botaniste du XVI<sup>e</sup> siècle fut Melchior Guilandinus, polonais; que Joseph Strus, traducteur de Gallien, professeur de médecine à Padoue et ensuite médecin de Philippe II et du Sultan Soliman, fut un Polonais, que Martin Olkusz, professeur de mathématiques à l'Université de Cracovie, fut le véritable auteur de la réforme du Calendrier; que le fondateur de l'Astronomie moderne, une des gloires de la science humaine, Copernic (Kopernik) fut Polonais, et enfin, qu'une gloire plus moderne, Leibnitz, était d'origine polonaise (Lubieniecki).

Nous pourrions ajouter encore quelques noms plus récents comme : Mickiewicz, Krasinski, Chopin (Szopen) Sienkiewicz, Paderewski, Hoene Wronski, Madame Curie (née Sklodowska), etc..

La Pologne a été pendant dix siècles l'élément le plus puissant de l'équilibre européen en arrêtant l'expansion<sup>e</sup> envahissante du germanisme.

C'est derrière la muraille polonaise, que la Russie a pu se former, secouer le joug tartare et devenir un Etat.

Un autre mérite de la Pologne, dont on n'a pas suffisamment apprécié l'importance, c'est d'avoir été un régulateur et un élément d'équilibre entre les divers peuples de l'immense famille slave. Grâce à l'attrait de sa civilisation, elle partageait le monde slave en deux groupes : le groupe occidental qui penchait vers la culture latine, tandis que la Russie devenait le centre d'attraction du groupe oriental, qui représentait la culture byzantine.

Cette scission du monde Slave, basée sur des différences ineffaçables de culture, de traditions, et d'aspirations, constituait l'élément le plus puissant de sécurité pour l'Europe.

---

### III

#### Conséquences de la disparition de la Pologne

Le partage de la Pologne a détruit l'équilibre européen. La Prusse et la Russie, démesurément et trop facilement agrandies, ont donné libre cours à l'instinct de conquêtes, et c'est de là que sont sortis le Pan germanisme et le Pan russisme, aussi dangereux l'un que l'autre.

La Prusse, plus petite, mais plus cultivée, et mieux organisée, a du recourir à une préparation militaire intense, ce qui a conduit au militarisme allemand, qui pèse, depuis, si lourdement sur les destinées du monde et ruine les peuples. La guerre actuelle en est une conséquence directe.

D'autre part, le partage de la Pologne ayant aboli la muraille vivante qui protégeait la Russie, ce pays, encore jeune et inexpérimenté, s'est trouvé en contact direct avec l'Allemagne, qui, plus âgée et mieux organisée, a su profiter de l'intimité que lui assurait sa complicité dans le partage de la Pologne, pour essayer de conquérir pacifiquement la Russie, en organisant à sa façon la bureaucratie russe, en envahissant l'administration, l'armée, ainsi que tous les services publics de ce vaste Empire, dont elle n'a cessé depuis de diriger dans la coulisse la politique intérieure et d'inspirer la politique extérieure.

C'est cette ingérence allemande qui a retardé le développement de la Russie et faussé sa civilisation, en arrêtant la pénétration des idées libérales et démocratiques.

C'est encore l'Allemagne, qui, pour affaiblir la Russie, l'empêchait de se réconcilier avec sa sœur aînée, la Pologne, et lui a inoculé la maladie du « kilomètre carré », en la poussant continuellement à de nouvelles conquêtes territoriales, incompatibles avec ses ressources matérielles ou morales.

En ce qui concerne l'action néfaste de la bureaucratie germanophile en Russie, nous nous rapportons entièrement au très intéressant ouvrage publié récemment en français et en anglais, par un patriote russe, M. G. de WESSELITZKI, sous le titre : *La Pieuvre allemande en Russie*, ainsi qu'à une remarquable étude publiée le 9 mai 1916, dans la *Gazette de Lausanne*, sous le titre : « *La Russie et la Pologne* », par un écrivain russe des plus distingués, M. Nicolas ROUBAKINE.

Ces écrivains sont d'accord pour constater que la longue et néfaste influence allemande, a réussi à développer dans l'organisme russe un cancer, qui le ronge et paralyse les efforts de cette noble et grande nation. Ce cancer, c'est la Bureaucratie qui est d'origine presque exclusivement allemande, et qui agit, en Russie, comme dans un pays conquis. Elle a fini par se considérer comme une caste privilégiée, au-dessus des lois, comme un Etat dans l'Etat, et a, enfin, pris l'habitude de placer son intérêt personnel au-dessus de l'intérêt de la nation, mettant obstacle aux plus belles tentatives de réforme ou de progrès.

D'après M. Roubakine, c'est un clan de 6.500 hauts fonctionnaires, en majeure partie d'origine allemande, merveilleusement solidaires, qui exerce un pouvoir absolu, disposant du pouvoir exécutif et en grande partie du législatif, de l'armée, de la police, et enfin de 500.000 employés subalternes.

L'oppression de la Pologne a eu des conséquences les plus néfastes pour le peuple russe lui-même. En effet, c'est en Pologne que la Bureaucratie a élaboré les méthodes vexatoires et les procédés arbitraires, qu'elle a ensuite appliqué en Russie.

Après la défaite de Mandchourie, elle a été un moment affolée au point de se plier aux mesures libérales du mémorable manifeste du

17/30 octobre 1905; mais elle s'est vite ressaisie, et il lui a suffi de deux ans à peine pour rendre presque illusoires les sages mesures de ce manifeste.

L'opposition qu'elle a faite récemment à la réalisation immédiate des promesses du Grand Duc Nicolas, ainsi que la russification acharnée de la Galicie, qu'elle a poursuivie en temps de guerre, prouve qu'elle n'a pas encore désarmé et qu'elle est toujours prête à s'opposer à toute mesure un peu plus libérale.

Cet état de choses, dont la responsabilité incombe à l'influence séculaire de l'Allemagne, obligera les Alliés à donner à la future Pologne des garanties sérieuses et efficaces, en la constituant en un Etat libre et indépendant, placé sous la garantie collective de toute l'Europe. des garanties sérieuses et efficaces.

---

#### IV

### Bilan économique de l'oppression en Pologne

Nous ne parlerons pas des souffrances et des angoisses terribles qu'ont dû endurer les Polonais depuis le partage de leur pays, nous ne parlerons que des conséquences purement matérielles de ce partage, comme la confiscation de la propriété foncière polonaise et l'arrêt brutal du développement numérique de la race polonaise.

En 1772, lors du premier partage de la Pologne, le territoire de la République polonaise représentait encore 780.000 kilomètres carrés, c'est-à-dire une fois et demie le territoire de la France actuelle. Tout ce sol appartenait alors exclusivement aux Polonais. Depuis est venue la libération des paysans qui reçurent la moitié environ de ces terres. C'était là une œuvre de justice, d'ailleurs prévue par la Constitution polonaise du 3 mai 1791. Elle ne fut réalisée par la Russie qu'en 1865, après avoir été décrétée et proclamée par le Gouvernement National Polonais en 1863.

En tenant compte de cette évolution sociale, l'élément polonais devrait posséder, à l'heure actuelle, la totalité des terres de la Pologne ethnographique, et la moitié des terres de la Lithuanie et de la Ruthénie.

Or, il n'en est rien. La propriété foncière polonaise a été artificiellement réduite de plus de la moitié, uniquement par des confiscations arbitraires ou par des lois d'exception, qui faisaient pour ainsi dire automatiquement passer les terres polonaises entre les mains des conquérants.

Les biens confisqués aux Polonais, représentent environ 12 0/0 de la propriété foncière de l'ancienne République. L'estimation en est, d'ailleurs, bien simple. En effet, toutes les terres qui constituent, en Pologne, en Lithuanie ou en Ruthénie, les Domaines de l'Etat Prussien ou de l'Etat Russe (Biens de la Couronne, Biens nationaux : « Apanages et Oudieles ») ont été confisqués aux Polonais. Il faut encore ajouter les domaines qui ont été donnés aux généraux et aux fonctionnaires de

marque, en récompense de la conquête ou de la dénationalisation de la Pologne. Comme exemple, citons que rien, qu'après la guerre de 1831, le gouvernement prussien a confisqué les biens de plus de deux mille familles polonaises, et le gouvernement russe les biens de 2.889 familles : plus de 45.000 familles ont été déportées en Sibérie (1).

Après l'insurrection de 1863, sur les biens confisqués aux Polonais, le gouvernement russe vendit dans le Royaume de Pologne seulement, 516.000 hectares aux fonctionnaires russificateurs, à des prix dérisoires, qui atteignirent en moyenne 30 francs l'hectare. (Professeur Semeweki).

Mais le coup le plus terrible qui ait été porté aux Polonais, ce fut certainement l'application des mesures restrictives et des lois d'exceptions, qui interdisaient aux Polonais d'acheter la terre et même de l'hériter en lignée indirecte.

L'Allemagne n'a pas osé suivre cet exemple. Elle a, à vrai dire, institué une Commission d'expropriation et dépense des centaines de millions pour nous arracher la terre, mais, de l'aveu même du gouvernement prussien, le résultat de cette campagne a été plutôt négatif. En effet, les Polonais n'ont pas manqué de faire une contre-propagande qui a été des plus efficaces, puisqu'ils ont réussi à racheter aux Allemands environ 100.000 hectares de plus que la Commission d'expropriation ne leur a arraché. Malgré tous les efforts faits par la Prusse, nous avons pu nous défendre avantageusement, uniquement grâce au principe du « droit commun ».

Voici d'ailleurs les chiffres exacts donnés par M. J.-H. Retinger pour la période de 1896 à 1912 :

	En Posnanie	En Prusse Occidentale	Total
Achats allemands en hect. (Commission d'expropriation) .....	117.963	82.290	200.253
Achats Polonais, en hect .....	170.497	129.444	299.941
Gain net en faveur des Polonais, en hect.	52.534	47.154	99.688

(1) Voici d'ailleurs le chiffre exact des biens confisqués par la Russie en 1831 :

Dans le Gouvernement de . . .	Vilno	les biens de 1.345 familles
—	Grodno	— 277 —
—	Minsk	— 170 —
—	Witebsk	— 1 —
—	Mohilev	— 2 —
—	Kieff	— 123 —
—	Podolie	— 472 —
—	Wolhynie	— 429 —
		TOTAL . . . . . 2.889 familles

Ce tableau a été tiré de l'ouvrage de M. Louis LUBLINER : « *Les confiscations des biens polonais sous Nicolas I<sup>er</sup>* ». Bruxelles 1861.

En Russie, notre mise « hors la loi » nous a privés de tout moyen de défense légale.

Lors des tentatives libérales de 1905, le gouvernement russe a adouci ces restrictions dans ce sens que les Polonais ont été autorisés à acheter la terre, mais uniquement celle qui était déjà entre des mains polonaises, et encore il fallait chaque fois obtenir une autorisation spéciale qui était le plus souvent refusée, pour des motifs quelconques, ou donnée avec des restrictions telles, que cette faculté devenait presque illusoire.

En résumé, la persécution économique a arraché aux Polonais plus de *quinze millions d'hectares* des terres qui leur restaient après l'émancipation des paysans, c'est-à-dire une superficie cinq fois plus grande que la Belgique.

\*\*\*

Non moins désastreuse fut, pour la Pologne, l'entrave artificielle que ses ennemis ont mise au développement de sa race, et dans ce cas il s'agit de mesures qui ont taillé dans le vif de la chair de notre nation.

Au moment du premier partage de la Pologne, sa population totale était de 14 millions environ, sur lesquels neuf millions et demi représentaient l'élément purement polonais au point de vue ethnique. La population de la Russie était à cette même époque de 18 à 19 millions (voir l'Histoire de la Russie, de Rambaud) et l'élément purement moscovite ne dépassait guère 10 millions.

Il y avait donc, à cette époque, à peu près autant de Polonais que de Russes.

Or, après cent cinquante ans, les Polonais de l'Europe ne représentent que 20 millions d'âmes, tandis que les Russes sont passés de 10 à 75 millions. Et cependant, les Polonais sont aussi prolifiques que les Russes, et de plus la mortalité, surtout parmi les enfants, est bien moindre en Pologne qu'en Russie, grâce à de meilleures conditions hygiéniques et à une culture populaire plus avancée.

La même disproportion existe entre l'accroissement des Prussiens et des Polonais depuis le partage de la Pologne.

Pour expliquer cette triste situation, il suffit de rappeler que des millions de Polonais ont été déportés en Sibérie, ou condamnés à l'exil, et que d'autres millions ont dû émigrer en Amérique.

Sans ces conditions, aussi cruelles qu'anormales, l'élément purement polonais devrait compter actuellement au moins soixante millions d'âmes.

On peut donc conclure que le bilan de l'oppression de la race polonaise se chiffre par une perte de *quarante millions d'âmes*.

Tel est le résultat de l'indifférence criminelle, que l'Europe entière a témoignée à notre cause. Elle fera bien d'y songer au moment de la liquidation de ce triste passé.

## Reconstitution de la Pologne

La question polonaise dépasse de beaucoup le principe des nationalités. Il ne s'agit pas, dans son cas, d'une nation qui, comme beaucoup d'autres, voudrait profiter de ce principe pour DÉBUTER dans l'histoire. Il s'agit ici d'une grande nation, l'aînée des nations slaves, qui a eu dix siècles d'histoire et fut, à un moment donné, l'Etat le plus puissant de l'Europe; il s'agit d'une nation qui ne réclame que ce qui lui est dû, ce qu'elle possédait déjà et dont on l'a dépouillée par la violence.

Tout ce qu'on fera pour la Pologne ne sera donc pas un cadeau plus ou moins magnanime, mais uniquement une réparation qui, toute large et grande qu'elle soit, ne pourra jamais être complète, car personne ne pourra lui compenser ni la perte de cent cinquante années d'histoire, ni le martyre et les angoisses de cinq générations.

L'Europe restera à jamais la débitrice insolvable de la Pologne.

\*\*\*

Nous n'avons, heureusement, plus besoin de démontrer que le problème polonais est une question essentiellement internationale. Personne ne le conteste plus, et les dernières susceptibilités d'amour-propre exagéré, qui pouvaient subsister encore, se sont évanouies devant le fait que toutes les terres polonaises sont actuellement au pouvoir des Austro-Allemands et ne pourront leur être reprises que grâce à un effort commun des Alliés, de tous les Alliés.

Même si les Austro-Allemands n'avaient pas occupé la Pologne Russe, la question polonaise n'en était pas moins une question éminemment *internationale*, car, pour refaire une Pologne, il fallait reprendre les provinces polonaises de l'Autriche et de l'Allemagne.

Dans aucun cas, le problème polonais ne pouvait donc être considéré comme une question intérieure de n'importe quel Etat (1).

\*\*\*

En ce qui concerne la solution à donner au problème polonais, il ne devrait non plus subsister aucun doute à cet égard.

En effet, quand il s'agit d'une nation de vingt millions d'âmes, ayant eu dix siècles d'indépendance absolue, il n'y a d'autre réparation possible, que de lui rendre L'INDÉPENDANCE.

Il ne peut pas y avoir de controverse à ce sujet : la Russie a elle-même solennellement reconnu l'injustice du partage de la Pologne et s'est engagée à la réparer. Or, on ne répare pas une injustice en la diminuant seulement, mais uniquement en la supprimant complètement.

La majorité de la nation russe est certainement pour cette solution radicale du problème polonais.

---

(1) Voir notre étude : « *Le Prochain Congrès de la Paix et la Question Polonaise.* »

Même la Bureaucratie et les réactionnaires commencent à envisager sérieusement cette solution, car s'il leur faut absolument accorder des libertés réelles aux Polonais, ils préfèrent que ces libertés soient données à un pays indépendant plutôt qu'à un pays qui resterait rattaché à l'Empire, car dans ce dernier cas, ils seraient fatalement conduits à étendre ces libertés aux autres provinces ou nationalités qui font partie de la Russie. Or, il ne faut pas oublier, qu'il y a en Russie, sur une population totale de 175 millions d'âmes, plus de cent millions d'allo-gènes. On voit donc l'intérêt qu'aura la bureaucratie à *extérioriser* la Question Polonaise, c'est-à-dire à reconstituer la Pologne en un Etat indépendant.

Le mot « Autonomie » dont on abuse à l'égard de la Pologne ne présente aucune valeur pratique. C'est une expression tellement vague, ambiguë et élastique, qu'elle a plutôt l'air de constituer un nouveau piège diplomatique.

Nous devons, d'ailleurs, rappeler que l'autonomie quasi complète, que semblent préconiser certains de nos amis français, nous l'avons déjà eue, après le Congrès de Vienne, avec, pour vice-roi, le Grand Duc Constantin, héritier du trône impérial, qui renonça à ses droits à la suite de son mariage avec une Polonaise. Nous avons également eu, en 1862, une autonomie, avec pour vice-roi un Polonais, le Marquis Wielopolski.

Eh bien ! l'histoire s'est chargée de prouver qu'aucune de ces solutions ne pouvait être viable.

On ne peut vraiment pas recommencer indéfiniment le même jeu de bascule.

D'ailleurs, le fait que le gouvernement russe n'a pas cru devoir abolir les lois d'exception, dont souffrent les Polonais, et le fait, plus significatif encore, que les employés russes qui ont dû quitter la Pologne et la Galicie continuent à exercer théoriquement leurs fonctions et à toucher leurs appointements, montrent que la bureaucratie n'a nullement désarmé et qu'elle compte, malgré l'autonomie promise, se réinstaller en Pologne.

Or, il ne faut pas se faire d'illusions : si on laisse à la bureaucratie russe la moindre prise sur les affaires de la future Pologne, toutes ses libertés, quelles qu'elles soient, disparaîtront rapidement comme cela a eu d'ailleurs lieu avec le Royaume de Pologne de 1815.

Evidemment, le fait d'avoir rappelé le manifeste du Grand Duc Nicolas à une séance solennelle de la Douma, constitue un engagement. Malheureusement, nous avons déjà vu plusieurs fois, aussi bien nous autres Polonais, que les Finlandais, des engagements autrement autorisés, et beaucoup plus solennels, ce qui n'a pas empêché la bureaucratie de les réduire rapidement à néant.

En ce qui concerne l'avenir, on n'a vraiment pas le droit de compter que la bureaucratie russe accorde aux Polonais des libertés qu'elle refuse aux Russes eux-mêmes.

Dans l'étude déjà citée, M. Roubakine, ce savant et ce patriote russe, juge qu'il est de son devoir de nous prévenir loyalement, qu'il ne faut pas nous faire d'illusions. Il dit textuellement :

« Les Polonais auraient tort de se fier aux promesses, même les plus

« solennelles, du gouvernement russe actuel..., ils ne peuvent s'atten-  
« dre ni à une autonomie réelle, ni même à une modification quelque  
« peu sérieuse de leur situation. Leur patrie malheureuse, ce pays mar-  
« tyr, continuera d'être la victime de tous les abus et de toutes les vio-  
« lences de la bureaucratie. »

Nous n'avons pas le droit d'être plus confiants que les Russes eux-mêmes.

\*\*

En ce qui concerne les « *desiderata* » des Polonais, il ne peut y avoir le moindre doute possible. Sur vingt cinq millions de Polonais, vous n'en trouverez pas un seul, qui puisse dire que le « rêve sacré de nos pères et le nôtre » soit autre chose que l'indépendance complète, l'indépendance absolue.

L'indépendance de la Pologne n'est, d'ailleurs, pas un rêve chimérique dicté par notre patriotisme exalté. Les plus illustres personnalités et les esprits les plus positifs de France, d'Angleterre, d'Italie et même de Russie envisagent l'Indépendance de la Pologne, comme la seule solution pratique de ce grave problème.

Nous nous rapportons à ce sujet, aux déclarations parfaitement nettes, recueillies dans les enquêtes organisées par les revues *L'Eloquenza* ou la *Revua Revista*, de Rome et la *Polonia*, de Paris, ainsi qu'aux déclarations très précises des personnalités notoires russes, comme M. *Hourko*, le prince *Troubetzkoï* ou le D<sup>r</sup> *Roubakine*.

Ne jouons pas sur des mots. On nous parle de liberté. Or, quand il s'agit de nation entière, il n'y a pas d'autre liberté que la souveraineté nationale, c'est-à-dire *l'indépendance*.

Ce serait nous faire une cruelle injure, que d'admettre un seul instant, qu'un peuple qui a eu dix siècles d'histoire personnelle aussi glorieuse que la nôtre, puisse revendiquer autre chose que l'indépendance.

Sur ce sujet nous sommes tous unanimes. Il n'y a pas de renégats parmi nous.

S'il y a entre nous des divergences d'opinion ou de tendance, ce n'est pas sur le but que nous poursuivons, mais uniquement sur les moyens qui nous permettraient de l'atteindre, sur le degré des possibilités immédiates, et surtout sur le degré de la confiance que nous pouvons avoir dans ceux, dont peut dépendre la réalisation de nos espérances.

Dans l'impossibilité matérielle de nous délivrer, tout seuls, de nos trois ennemis, dont chacun représente l'une des plus formidables puissances militaires de l'Europe, nous sommes obligés de compter sur l'évolution de l'idée de justice, et sur l'intérêt que présente pour le monde la libération d'une force sociale aussi grande que celle de la Pologne.

Nous sommes donc obligés de nous appuyer sur l'un de nos voisins.

Nous avons, une fois pour toutes, éliminé de notre avenir la Prusse, notre ennemi héréditaire. Jamais et à aucun prix nous ne nous appuyerons sur elle.

Reste donc l'Autriche-Hongrie ou la Russie.

Une partie de notre nation, se basant sur les garanties réelles et tangibles que l'Autriche n'a cessé de nous donner depuis plus de cinquante ans, estime que cette monarchie est seule franchement désireuse de nous assurer notre libération, qui serait peut-être incomplète au début, mais positive et sûre, et qui se transformerait successivement, grâce à la force numérique de notre race, en une fédération, en un trialisme Austro-Hongrois-Polonais, pour aboutir finalement à une libération complète.

L'inertie qu'a montrée la Russie dans l'accomplissement des promesses du Grand Duc Nicolas, et le silence obstiné des puissances occidentales, ont été pour beaucoup dans l'éclosion de cette orientation autrichienne.

D'autres, et ils sont les plus nombreux, voudraient que ce soit la Russie qui assume le rôle glorieux de nous libérer.

C'est certainement la solution la plus naturelle, la plus conforme aux affinités de race.

Cette solution présente pour nous, un autre avantage capital et décisif; c'est que : si notre libération par l'Autriche ne peut être que progressive et lente, notre libération par la Russie ne peut, par contre, être que complète et immédiate, car l'état social de la Russie est tel, qu'aucun programme à longue échéance ne pourra être exécuté et aucune promesse ne pourra être tenue à moins qu'elle ne soit réalisée immédiatement d'une façon complète et irrévocable.

Dans son appel en faveur de la Pologne, M. Mactérinck a dit une phrase qui devrait être gravée en lettres d'or sur le frontispice de tous les bâtiments où se réunissent les diplomates :

*« Entre toutes les certitudes que l'histoire nous enseigne, il en est une qui est définitivement acquise; c'est qu'en politique et dans la morale des peuples quels qu'ils soient, les intentions ne comptent point et, qu'une promesse n'y peut être tenue qu'à condition qu'on se soit mis par avance dans l'impossibilité de la violer. »*

En résumé : notre programme national, qui est, d'ailleurs, celui de tous les peuples slaves CONSCIENS DE LEUR NATIONALITÉ, peut être défini à l'heure actuelle en huit mots :

**Avec la Russie? — Oui! — Dans la Russie? — Non!**

\*\*\*

Le monde a tellement oublié ce que fut la Pologne et ce qu'elle représente encore, qu'il y a des personnes qui se sont demandé si elle était mûre pour la liberté, comme s'il s'agissait d'un Honoloulou, d'un Cameroun ou d'une Albanie quelconque.

On devrait cependant se rappeler qu'il existe des pays libres et indépendants, comme la Serbie, la Bulgarie, la Roumanie, la Grèce ou le Monténégro, qui, tous ensemble, ne représentent pas la population de la Pologne, et qui, n'ayant pas eu derrière eux, le long passé d'indépendance qu'a eu la Pologne, ni sa grande expérience sociale, ont néanmoins trouvé, à peine libérés, toutes les forces nécessaires pour organiser leur vie sociale.

Sous ce rapport, les Polonais sont particulièrement bien préparés. Il suffit de rappeler les résultats heureux qu'ils ont obtenus depuis cinquante ans en Galicie, dans une province exceptionnellement pauvre et, de plus, fortement grevée par les lourdes impositions du pouvoir central de Vienne; il faut rappeler la part éminente que les hommes d'Etat polonais ont prise dans la direction politique de l'Empire Austro-Hongrois. (Smolka, Badeni, Jaworski, Bilinski, Goluchowski, etc...), ainsi que la magnifique défense économique qu'ils ont organisée en Posnanie, où, malgré les centaines de millions dépensés par la Prusse pour nous arracher nos terres, nous avons pu, non seulement nous défendre, mais encore augmenter la propriété foncière polonaise.

Ajoutons que l'organisation des mutuelles et des coopératives polonaises, en Posnanie et en Silésie, est la plus parfaite qui ait été réalisée jusqu'ici.

Mentionnons enfin l'admirable organisation que les Polonais ont tout récemment créée, de toutes pièces dans les trois jours qui se sont écoulés entre l'évacuation russe et l'occupation allemande.

Ce court espace de temps, leur a suffi, malgré le bouleversement complet de leur pays, pour organiser l'administration civile, la milice, le service de ravitaillement, les écoles, etc..., en un mot, tous les domaines de l'activité sociale. Cette organisation, quoique hâtive, a été tellement bien faite, qu'elle a suscité l'admiration des Allemands, qui sont cependant passés maîtres dans cet ordre d'idées.

\*\*\*

La Pologne libérée n'aura donc besoin d'aucun concours étranger, d'aucune tutelle; elle trouvera facilement en elle-même toutes les capacités, toutes les compétences, et toutes les volontés nécessaires pour refaire sa vie sociale.

Elle fera, dès le début, appel à toutes ses forces sociales, sans distinction de classes; elle aura même intérêt à faire la plus large part possible aux classes jeunes et viriles.

Elle ne suivra pas le conseil, plutôt intéressé, de quelques personnalités, heureusement rares, de l'aristocratie polonaise, qui, sous prétexte d'éviter « LE TOURBILLON DÉMOCRATIQUE » voudraient que l'organisation de la future Pologne soit confiée à quelques représentants de la noblesse, qui l'arrangeraient à LEUR façon et ne feraient appel aux autres classes, que quand ils jugeraient utile de le faire. Ces gens-là oublient un peu trop facilement que, si la Pologne a eu à souffrir de l'anarchie, c'était exclusivement de l'anarchie D'EN HAUT, et jamais de l'anarchie D'EN BAS.

Heureusement, on peut avoir confiance dans la sagesse politique de notre nation, et on peut être sûr que, dès le début, elle appellera toutes les classes sociales, sans distinction d'origine, ou de religion, à participer dans la vie commune, et à organiser en commun leur belle patrie en une Démocratie constitutionnelle, assise sur des bases solides d'égalité, de justice et de tolérance.

## VI

### La future Pologne

Nous n'envisagerons évidemment qu'une Pologne reconstituée par les Alliés à la suite d'une victoire éclatante sur les Empires du Centre. Une Pologne rétablie par les Austro-Allemands, ou même une Pologne constituée à la suite d'une paix DISCUTÉE avec l'Allemagne et non pas IMPOSÉE à elle, ne pourrait présenter qu'une solution partielle, et par conséquent provisoire.

Au point de vue du DROIT STRICT on devrait reprendre la question polonaise à l'état où elle se trouvait immédiatement avant le premier partage (1772).

Si on ne s'arrête pas au traité de Vienne, dénoncé à l'heure présente par la Russie, il faudrait remonter dans le passé jusqu'au dernier acte diplomatique signé par la Pologne avant son partage.

Le dernier accord de ce genre fut le traité intervenu, en 1686, entre le roi de Pologne, Sobieski et le gouvernement de la Tsarcwna Sophie.

C'est ce traité désigné alors sous le nom de « PAIX PERPÉTUELLE » qui a fixé les limites géographiques de la Pologne, telles qu'elles étaient au moment du premier partage.

Ce traité a subi, depuis, une nouvelle sanction, par la déclaration faite par l'Impératrice Catherine, en 1764, c'est-à-dire à peine huit ans avant le premier partage (1).

---

(1) Voici le texte complet de cette déclaration :

*« Il est notoire que le traité de paix conclu en 1686, entre la Russie et la sérénissime République de Pologne, renferme une énumération exacte des pays, des provinces et des contrées qui sont et seront dans la possession des deux parties contractantes et qu'il ne saurait y avoir ni doute ni contestation à ce sujet.*

*« Mais on redoute souvent ce qui n'est pas à redouter et c'est ainsi que l'on a cru voir un danger dans ce titre Impératrice de toutes les Russies. Afin que tous connaissent, et voient l'esprit d'équité et les dispositions bienveillantes de l'Impératrice de toutes les Russies envers la sérénissime République de Pologne et le grand-duché de Lituanie, nous déclarons, en réponse à la réclamation qui nous a été adressée, que Sa Majesté Impériale, notre auguste souveraine, en prenant le titre d'Impératrice de toutes les Russies, n'entend s'arroger aucun droit, soit pour elle-même, soit pour ses successeurs, soit pour son empire, sur les pays et les terres qui, sous le nom de Russie ou de Ruthénie, appartiennent à la Pologne et au Grand-Duché de Lituanie ; et, reconnaissant leur domination, elle offre plutôt à la sérénissime République de Pologne une garantie en conservation de ses droits, de ses privilèges, aussi bien que des pays et terres qui lui reviennent de droit ou qu'elle possède actuellement, et elle promet de la soutenir et de la protéger toujours contre quiconque tenterait de les troubler.*

*« Cette déclaration étant entièrement conforme à notre volonté et à nos ordres, nous approuvons son texte de la manière la plus solennelle, le*

Telle devrait être la position de la Question Polonaise, au point de vue du droit international. Mais il faut reconnaître que, depuis l'époque de cet acte diplomatique, l'évolution humaine a fait surgir des forces sociales inconnues jusqu'alors et des principes politiques absolument nouveaux, qui ont profondément modifié le problème polonais.

Ainsi, les nationalités qui s'étaient dans le temps librement unies à la Pologne, comme les Lithuaniciens et les Ruthènes, réclament aujourd'hui, à la suite du réveil du sentiment national chez le peuple, le droit à une vie personnelle. Ce n'est pas la Pologne qui leur refuserait ce droit; elle a toujours respecté leurs traditions et leurs aspirations et elle a trop souffert elle-même des violences faites à son sentiment national, pour ne pas les laisser jouir d'une autonomie personnelle.

Ces considérations obligeront probablement la diplomatie à scinder la question polonaise en plusieurs problèmes particuliers, tout en laissant à ces nationalités la liberté de choisir le groupement ethnique auquel elles désireraient être rattachées.

Sous cette réserve, les limites strictement ethnographiques de la Pologne ont été parfaitement déterminées par le professeur M. Ernest Denis, dans son ouvrage *La Guerre*, où il dit : « Le Royaume de Pologne, agrandi de la Galicie autrichienne et des provinces polonaises de Prusse — Silésie orientale, Posnanie, Prusse occidentale — s'étendra de la Baltique aux Carpathes, et reprendra le rôle glorieux de médiateur entre l'Orient et l'Occident, qu'il jouait à l'époque des Piast et des Jagellons. »

\* \*

Il y a cependant une question extrêmement grave, qu'il faudra résoudre en même temps que le problème polonais, avec lequel elle est indissolublement liée: c'est la situation future des Polonais, qui habitent la partie du territoire de l'ancienne République Polonaise, qui resterait rattachée à la Russie.

Les Polonais des provinces ruthènes ou lithuaniciennes ne sont que trois millions et demi environ, mais ce sont d'excellents patriotes qui ont fourni à la Pologne ses plus illustres esprits, comme Mickiewicz, Kosciuszko, Sienkiewicz, et tant d'autres.

Ils sont profondément enracinés dans ces pays par des liens et par des intérêts plusieurs fois séculaires. Il y a soixante ans à peine, tout le sol de ces provinces leur appartenait exclusivement et ils représentaient le seul élément social, qui comptât alors dans l'histoire. L'affranchissement des paysans et la loi du nombre ont modifié leur situation politique, sans modifier leur situation morale, ni diminuer le rôle social qu'ils sont appelés à jouer.

---

*ratifiant et le signant de notre propre main et y faisant apposer le sceau impérial.*

*« Donné dans notre palais impérial, Saint-Pétersbourg, le 29 mai-9 juin 1764, deuxième année de notre règne.*

« CATHERINE. »

Quel sera le sort de ces Polonais ? La Pologne ethnographique est déjà trop dense pour pouvoir les absorber, elle ne sera jamais assez riche pour pouvoir les indemniser convenablement. Peut-on remettre leur sort, sans réserve, à la discrétion de la bureaucratie russe, qui ne manquerait pas de se venger sur eux de la perte de ses sinécures en Pologne ? Evidemment non.

La solution de cette grave question est cependant bien facile.

Il suffirait que la Russie consente à abroger toutes les restrictions légales ou officieuses, qui frappent les Polonais depuis 1863, y compris naturellement les expédients anti-constitutionnels imaginés par Stolypine, pour fausser au profit des candidats russes les élections à la Douma ou au Ziemstwo.

En un mot, il suffirait que la Russie rétablisse chez elle « LE DROIT COMMUN » POUR TOUT LE MONDE.

---

## VII

### L'Indépendance de la Pologne et la Russie

Voyons maintenant quelle répercussion pourrait avoir la restauration d'une Pologne indépendante sur les intérêts personnels de la Russie ?

Envisageons cette question successivement au point de vue militaire, économique, politique et social.

Pour un Empire immense comme la Russie, qui possède 21 millions de kilomètres carrés et une population de : 174.099.600 âmes (1913), la perte de 100.000 ou même de 150.000 kilomètres carrés et d'une population de 10 ou de 13 millions d'âmes, ne constitue aucun affaiblissement sensible de sa puissance militaire.

**Au point de vue stratégique,** sa frontière deviendrait même plus naturelle, plus rectiligne et beaucoup mieux défendable. D'ailleurs, rien ne préservera mieux la Russie du côté ouest, que la Pologne. En effet, qui l'a mieux protégée dans cette guerre, ses nombreuses forteresses qui sont successivement tombées entre les mains des Allemands, ou la petite Roumanie indépendante ?

**Au point de vue économique,** la Russie pouvait avoir besoin de la Pologne, tant que sa propre industrie n'existait pas encore, mais depuis une trentaine d'années, elle ne considère plus la Pologne que comme une concurrente dangereuse et, pour paralyser l'industrie polonaise, elle avait adopté des mesures paradoxales, comme l'établissement d'une sorte de douane intérieure, sous forme de tarifs de chemins de fer spéciaux pour les produits polonais, tarifs presque prohibitifs, qui risquaient de ruiner à brève échéance les industries du Royaume de Pologne.

Quant à l'agriculture, la Russie n'a aucun besoin de produits polonais, puisqu'elle est elle-même le plus grand pays agricole de l'Europe.

**Au point de vue politique et moral**, le rétablissement de la Pologne ne pourra que grandir la Russie.

Libérée, une fois pour toutes, du cauchemar polonais, qui épuisait ses forces, en une lutte fratricide et stérile, et protégée, par la Pologne, contre une nouvelle infiltration de l'Allemagne, elle pourra achever librement et rapidement sa réorganisation sociale, sur des bases solides.

Sa participation franche et loyale au rétablissement de la Pologne, fera disparaître à jamais la suspicion et la méfiance dont l'entouraient les autres peuples slaves, qui voyaient, dans l'exemple de la Pologne, un triste présage pour eux-mêmes.

En libérant la Pologne, elle deviendra RÉELLEMENT « La Grande Protectrice » des slaves, titre qu'elle ambitionnait avec raison, mais qu'elle n'a pas pu gagner encore.

Quelle ère nouvelle d'influence et de gloire méritée, se lèvera pour la Russie, le jour où tous les peuples slaves, depuis la mer Egée jusqu'à la Baltique pourront en toute confiance compter sur elle, sans craindre aucune pensée égoïste de sa part,

D'autre part, en rétablissant une Pologne libre, la Russie donnera une preuve éclatante qu'elle est vraiment décidée à évoluer dans un sens pacifiste et qu'elle a renoncé définitivement à suivre la politique de conquête et de domination que lui a toujours suggéré l'Allemagne.

Ce sera un gage précieux et une garantie sérieuse de sécurité pour l'Europe.

\*\*\*

Quant à la Pologne, placée entre l'Allemagne, son ennemie héréditaire et irréductible, et une Russie, qui aura franchement contribué à sa libération, elle deviendra forcément son alliée sincère et dévouée. C'est sa seule politique nationale possible, car personne ne peut contester que son intérêt l'obligera à vivre en excellents termes avec la grande Russie.

Nous n'avons aucune animosité contre le peuple russe. Nous ne pouvons lui garder aucune rancune de l'injustice que l'on commettait à notre égard en son nom. Il en est d'autant moins responsable, qu'il a plutôt souffert lui-même de cette injustice, qui a indirectement paralysé son évolution et retardé sa propre libération.

Nous saurons admirablement nous entendre avec la Russie, mais cette bonne entente n'est justement possible, que si la Russie nous traite comme partie égale, et ne puisse revenir aux errements du passé.

En résumé, la Russie n'a rien à perdre et beaucoup à gagner, si elle participe franchement au rétablissement d'une Pologne indépendante.

## VIII

### La Pologne et l'Europe

La reconstitution de la Pologne rétablira l'équilibre européen, si fortement ébranlé depuis son partage.

C'est, en outre, le seul et l'unique moyen qui puisse préserver l'Europe, pour longtemps, d'une nouvelle guerre, qui serait certainement encore plus sauvage et beaucoup plus terrible que la guerre actuelle.

La reprise à l'Allemagne des provinces polonaises portera un coup mortel au militarisme prussien et lui rendra impossible l'asservissement de l'Europe centrale et des Balkans.

La disproportion entre les forces vives des divers Etats européens est déjà beaucoup trop grande, et elle ne fera que grandir encore, à cause de la très grande différence de vitalité des diverses races.

La reconstitution de l'Etat polonais, sous la garantie collective de toutes les grandes puissances rétablira pour longtemps cet équilibre, en constituant, au centre de l'Europe, une barrière infranchissable, qui la préservera contre les ambitions exagérées de n'importe quel grand Etat.

En tous cas, si un conflit se déchaînait, les puissances menacées auraient le temps nécessaire pour se concerter et organiser en commun leur défense.

Un petit Etat comme la Belgique a pu, grâce à une intervention héroïque, bouleverser tous les plans stratégiques de l'Allemagne, en donnant aux armées Franco-Anglaises le temps de s'organiser solidement.

Un Etat puissant comme la Pologne, pourra beaucoup plus facilement accomplir le même rôle au centre de l'Europe.

\*\*\*

Mais le plus grand bienfait pour l'Europe sera certainement le rétablissement en pays slaves du puissant foyer de civilisation latine, qu'à toujours été la Pologne.

Vu la rapidité avec laquelle augmente la race slave, qui représentera, d'ici cinquante ans, plus de 300 millions d'âmes, il n'est pas indifférent pour l'Europe d'avoir dans le monde slave un foyer puissant et ardemment rattaché à la culture et à la civilisation occidentale.

## IX

### La Pologne et la question juive

Le libéralisme et la tolérance des Polonais ne s'est jamais démenti et si, dans les derniers temps, avant la guerre, il y a eu des frottements entre les Polonais et les Juifs, c'est uniquement à la suite du fait, que la Russie a chassé de chez elle plus de huit cents mille Juifs qui ont envahi la Pologne, déjà saturée de cet élément.

L'arrivée d'une pareille quantité d'hommes, incapables pour la

plupart de produire par eux-mêmes, et obligés par conséquent, de vivre exclusivement du commerce, a produit naturellement un profond trouble économique.

Mais, la conséquence la plus grave a été ce fait, que cet élément nouveau, qui ne connaissait ni la langue ni les traditions du Pays, s'est posé nettement en russificateur. Enfin, profitant de sa force numérique, cet élément, pour ainsi dire étranger au pays, a fait passer aux élections à la Douma un candidat profondément antipathique aux Polonais.

Cette manifestation qui manquait de tact, a provoqué une réaction, qui s'est traduite uniquement par le boycottage des magasins Juifs, et n'est jamais sortie du terrain économique et légal.

Il n'y a jamais eu en Pologne d'antisémitisme, et toutes les tentatives des organisateurs des « Pogroms » ont toujours piteusement échoué chez nous.

On oublie un peu trop vite, que nous sommes *aussi* des victimes, que nous ne sommes pas chez nous, même en Pologne, que nous n'avons aucune responsabilité dans les lois d'exception contre les Juifs, et que nous ne sommes pas libres de les régler en Pologne.

Il est donc profondément injuste de nous en rendre responsables.

La place marquée, qu'occupent les Juifs dans tous les domaines de l'activité sociale en Galicie, le seul pays où nous étions à peu près chez nous, prouve suffisamment que nous savons parfaitement nous entendre.

Pour connaître la situation véritable, il faut se rapporter à l'opinion des Juifs polonais, de ceux qui habitent chez nous depuis des siècles, de ceux qui connaissent notre pays et nos sentiments intimes, de ceux enfin que nous appelons « nos frères de la religion de Moïse ».

Il faut lire la déclaration des Juifs polonais de Varsovie du mois de décembre 1914 ; celle des Juifs de Cracovie du 11 août 1914 ; le vote de la Communauté juive de Lemberg du 23 août 1914 ; la protestation récente des Juifs de Varsovie contre l'introduction de la langue allemande dans leurs écoles et, enfin une étude très intéressante et absolument impartiale, publiée récemment par un Juif polonais, M. Bernard Lauer.

Une des gravures populaires, les plus répandues en Pologne, représente, sur les remparts de Varsovie, un rabbin, qui ramasse la croix, tombée des mains d'un prêtre tué, et conduit à l'attaque les défenseurs de la Patrie.

C'est un fait historique, mais c'est en même temps un symbole, qui indique que l'amour de la Patrie commune doit être la base de nos relations futures.

## Conclusion

La Pologne envisage l'avenir avec confiance. La guerre actuelle a fait comprendre l'immensité de la faute qui a été commise, en amputant l'organisme européen d'un membre aussi vital et aussi nécessaire que la Pologne. La question polonaise s'est placée d'elle-même au premier rang des problèmes internationaux.

L'Europe avait trop longtemps vécu sur l'injustice commise à notre égard. Sa politesse et sa psychologie ont été profondément viciées dans leur base. Même sa conscience avait fini par s'engourdir.

Le cataclysme actuel a eu au moins ce bon côté de lui permettre de se ressaisir et de rompre définitivement avec les tristes méthodes du passé. Elle vient enfin, comme le dit si justement Mæterlinck, de « découvrir sa conscience » encore un peu hésitante et incertaine, mais qui finira rapidement par s'affermir complètement.

*La Pologne doit être et sera !* car elle est devenue une nécessité vitale pour l'Europe entière, une condition essentielle de futur équilibre européen et la *scule* garantie d'une paix durable.

Il est donc du plus haut intérêt, aussi bien pour les Démocraties occidentales que pour le monde slave tout entier, que ce soient les Alliés qui se fassent sans tarder, franchement et loyalement, les champions de cette noble cause, en rompant définitivement avec leur silence équivoque et leur hésitation déconcertante.

Il faut qu'ils se préparent à résoudre la question polonaise d'une façon complète et définitive.

Après avoir, eux-mêmes, réveillé les légitimes espoirs de notre nation, après lui avoir imposé des sacrifices et des calamités sans pareilles, ils n'ont plus le droit de s'arrêter à des expédients ou à des demi-mesures.

Notre nation ne s'en accommoderait certainement plus.

M. Charles Richet a raison de dire : « Laisser la Pologne dans « l'oppression, quel que soit le tyran qui l'opprime, c'est préparer un « grand massacre futur : car on ne peut supposer que ces vingt-cinq « millions de patriotes ardents, après cette guerre qui a réveillé toutes « leurs espérances, vont docilement se remettre sous le joug. Tous les « verbiages des chancelleries seront impuissants à étouffer la clameur « d'un grand peuple. »

Nous ne saurions mieux terminer cette courte étude, qu'en citant les belles paroles de M. *Luzatti*, ancien Président du Conseil des ministres d'Italie :

« Le suprême vainqueur, quel qu'il soit, aura d'infinis péchés à se « faire pardonner par l'humanité offensée ; la renaissance de la Polo- « gne, son organisation en royaume constitutionnel — tardive répa- « ration d'un martyr séculaire — sera une sorte d'expiation partielle « devant Dieu et devant l'Histoire. Tous les Polonais, réunis en un

« Etat libre, pourront enfin développer leurs admirables vertus étouffées jusqu'à présent et regagneront le temps perdu dans l'esclavage par une contribution importante à la civilisation...

« ... En ce jour solennel et rédempteur que l'on espère proche et annoncer d'autres délivrances, les bons, ceux qui croient encore aux éternels principe de la morale, de la liberté et de la démocratie, en rappelant les catastrophes de cette guerre sauvage, s'exclameront en un soupir de joie ; « Mais au moins on a reconstitué la Pologne ! »

Pour la dignité des Alliés, pour la paix du monde, pour la sécurité de l'Europe et pour l'honneur du peuple russe, il faut rétablir une *POLOGNE LIBRE ET INDEPENDANTE.*

Joseph de LIPKOWSKI

## VOIX RUSSES

---

· VII

# Russie et Pologne

par

le D<sup>r</sup> Nicolas ROUBAKINE (1)

---

*Nous extrayons de l'article publié sous ce titre dans la Gazette de Lausanne, les passages suivants :*

La question polonaise nous touche de bien près, nous autres Russes. Elle concerne l'avenir de notre pays et, de plus, après l'avoir créée, c'est nous qui en sommes moralement responsables. Ayons donc le courage de la poser avec franchise, en profitant de la liberté, aujourd'hui exceptionnelle, que nous offre la Suisse hospitalière, et de la bienveillance d'un journal qui n'a jamais refusé de défendre la vérité.

Les Polonais peuvent-ils se fier aux promesses du gouvernement de Pétrograd ? Peuvent-ils espérer qu'il saura résoudre le problème de leur avenir de façon conforme à ses engagements et aux attentes d'un peuple profondément inquiet et troublé ? Le dernier discours du chancelier allemand (5 avril), les déclarations polonophobes des ministres russes (mi-mars), si nettement opposées au récent vote de la Douma au sujet de l'abolition des lois antipolonaises, donnent à cette question une actualité et une importance exceptionnelles.

Les 20 millions de Polonais dont l'avenir est en jeu se demandent avec angoisse d'où leur viendra le salut. Est-ce de l'Autriche ? Est-ce de la Prusse qui « depuis 40 ans fut la géhenne de leur nationalité » ? Est-ce de la Russie qui, rivale de sa voisine, la suivait de près dans sa politique d'extermination ? Lequel de ces Etats mérite une plus grande confiance, ou plutôt une méfiance moins absolue ? Tragique problème.

En écartant entièrement la question des rapports actuels ou

---

(1) L'auteur de cet article, M. Nicolas Roubakine, est un des écrivains les plus réputés de la Russie moderne. Créateur d'une série de bibliothèques publiques, auteur de plusieurs centaines d'ouvrages savants et populaires, répandus à plus de 5 millions d'exemplaires, il fut, en outre, le premier à concevoir et à jeter les bases d'une nouvelle science : la psychologie bibliologique, dont l'importance a été justement relevée par l'Institut bibliologique de Bruxelles. Progressiste convaincu, le D<sup>r</sup> Roubakine n'en est pas moins jamais sorti du terrain légal et c'est volontairement et non pas en émigré politique qu'il s'est rendu depuis plusieurs années sur les bords du Léman.

futurs entre la Pologne, la Prusse et même l'Autriche, je me propose uniquement d'étudier la possibilité d'une autonomie polonaise au sein de la Russie actuelle. Je prends pour base de ces réflexions mes recherches statistiques, juridiques, économiques et sociales sur le gouvernement de la Russie, recherches poursuivies sans relâche pendant dix années consécutives (1905-1915) (2).

\*\*\*

*Amicus Plato, sed magis amica veritas.* Les résultats de mes études sur la haute bureaucratie de mon pays et sur les questions nationales me forcent à déclarer de façon catégorique : *les Polonais auraient tort de se fier aux promesses, même les plus solennelles, du gouvernement russe actuel*, et seule une Russie libérée du joug bureaucratique pourrait réaliser leurs justes aspirations.

Pour le prouver, il convient, avant tout, d'expliquer ce qu'est ce gouvernement, cette bureaucratie à laquelle la Douma, les Unions des villes et des zemstvos, les nombreux comités surgis grâce à la mobilisation économique du pays, tous les corps sociaux en un mot, sans même parler des partis révolutionnaires, ont nettement refusé toute confiance. Quelques chiffres puisés à des statistiques officielles nous donneront les éclaircissements nécessaires.

En dehors des cinquante-huit membres de la famille impériale, placés au sommet de la hiérarchie, la haute bureaucratie russe, cette organisation formidable, qui décide sans appel du sort d'un immense empire, ne se compose réellement que d'environ 6.500 individus. Sur ce nombre, 93 fonctionnaires font partie de la première et de la seconde classes, les plus élevées ; 594 appartiennent à la troisième et 3.810 à la quatrième. Il faut y ajouter 1.673 généraux d'armée (en Russie, les dignitaires civils des quatre premières classes ont aussi rang de « général »), 75 amiraux et quelques dizaines d'évêques. Près de 30 0/0 des fonctionnaires civils ont la réputation, plus ou moins justifiée, d'être accessibles aux idées libérales : des professeurs d'université, des médecins, etc., appartiennent à cette catégorie. En revanche, parmi les militaires, les éléments libéraux ne dépassent certainement pas 5 0/0, et le haut clergé, à deux ou trois exceptions près, est entièrement réactionnaire. Tout ce groupe social, infime en comparaison des 170 millions de la population de l'empire, ce clan de 6.500 personnages liés par un intérêt commun, exerce un pouvoir absolu, en se prévalant de l'appui de la cour et de ses énormes propriétés foncières.

Presque tous les grands propriétaires fonciers, à l'exception des Polonais, occupent en même temps dans la bureaucratie les postes les plus élevés. Merveilleusement solidaires, ces quelques milliers d'individus disposent du pouvoir exécutif et, en grande partie, du législatif, de l'armée, de la police, de 500.000 employés subalternes, de l'Etat entier en un mot.

---

(2) Articles dans les revues *Wiestnik Ievropy*, *Rousshiaia Myst*. Ouvrages spéciaux : *La Russie en chiffres* (1913), *Parmi les livres*, Deuxième édition 1915. III v. I Part. : *Questions de nationalité*.

Grâce à l'ex-ministre de la justice, Steheglovitoff, président du dernier congrès de la « Bande noire » (1915), le pouvoir judiciaire se trouve aussi aux mains des autorités administratives. Il est facile de concevoir que dans ces conditions, le joug de la bureaucratie pèse bien plus lourdement sur les Russes, — sans même parler des Polonais, — que la suprématie autrichienne ne se fait sentir à nos frères slaves de la monarchie des Habsbourg. C'est en pays conquis que le gouvernement de Pétrograd traite la Russie entière.

Les hauts dignitaires sont toujours mêlés à des scandales de toute espèce, vols et trahisons (Miassofedow, Soukhomlinow), provocation à l'assassinat (A.-N. Khovstow). Depuis dix ans, les gros bonnets de la bureaucratie se recrutent parmi les membres ou parmi les sympathisants de « L'Union du Peuple russe », l'une des ramifications de la célèbre « Bande noire », notre « Maffia » autochtone.

Est-il étonnant que par la suite tous les changements de ministres et autres fonctionnaires importants n'aient été que des chassés-croisés d'hommes abandonnant un poste pour aller en occuper un autre ? Les plus modérés, tel Kokovtzeff, constatent avec allégresse que « grâce à Dieu, en Russie le Parlement n'existe pas ». D'autres considèrent comme des menaces toute aspiration libérale et applaudissent à la phrase célèbre de Stolypine : « Vous ne nous ferez pas peur », sans songer que ce ministre lui-même fut la victime d'un agent de son gouvernement (Bogrow). D'autres enfin, répondent aux attentes douloureuses de la nation par la déclaration de Makaroff, ministre de l'intérieur, qui alla chercher dans l'*Écclésiaste*, son programme de réformes politiques : « Ce qui a été, c'est ce qui sera. » Stupéfiantes paroles. Pourtant, c'est bien ainsi que parlent les réformateurs de la Russie !

★★

Le conseil des ministres, dans son entier, et la majorité écrasante du conseil de l'empire se composent de pareils éléments. Déjà en 1907, en me basant sur des recherches statistiques et juridiques, j'ai constaté que cette dernière institution, notre Chambre Haute, n'était qu'un « Etablissement de pompes funèbres » chargé de l'enterrement de tous les projets libéraux, de toutes les espérances de la nation. Comment se pourrait-il que ces gens consentent jamais à voter des mesures équitables, voire même l'autonomie de la Pologne ? La récente séance du conseil (mois de mars) où tous les ministres, à l'exception du général Polivanov, firent des déclarations nettement hostiles, non seulement à l'autonomie des Polonais, mais encore à l'abrogation des lois spéciales qui les oppriment, cette séance historique la nie d'une façon tellement éclatante *qu'il est inconcevable que la Pologne puisse encore garder des illusions*. Comment ! A l'heure où l'Europe s'attend à voir accorder à la Pologne une autonomie franche, libérale, complète, les ministres annoncent aux Polonais qu'à l'avenir, comme par le passé, il leur sera interdit d'acquérir des terres dans nombre de provinces, de professer librement leur religion, de remplir des fonctions publiques, et qu'une autonomie octroyée aux Polonais du

Royaume, encore douteuse, entraînerait nécessairement de nouvelles restrictions de leurs droits dans les autres régions à population polonaise !

On est bien forcé de conclure qu'aussi longtemps qu'en Russie domineront l'autocratie et l'arbitraire, aussi longtemps que des fonctionnaires tout puissants et irresponsables continueront à tenir les rênes du gouvernement, *les Polonais ne peuvent s'attendre ni à une autonomie réelle, ni même à une modification quelque peu sérieuse de leur situation actuelle. Leur patrie malheureuse, ce pays martyr, continuera d'être la victime de tous les abus et de toutes les violences.* Ce n'est pas, en vérité, le gouvernement russe actuel qui désavouera jamais l'acte historique de Catherine II et qui se chargera de réparer les iniquités de « l'absolutisme éclairé » commises au préjudice d'une noble et grande nation.

De crainte de pécher par trop de pessimisme, supposons même que le gouvernement russe consente à accorder sur papier une autonomie à la Pologne. Dans ce cas, il faudrait se demander encore si cette promesse serait vraiment réalisée et surtout qui serait chargé de sa réalisation. L'histoire de la Russie abonde en « chiffons de papier » munis de signatures solennelles, impériales, ministérielles, collectives. Le manifeste du 30 octobre 1905 en est un spécimen caractéristique, et quoique, depuis dix ans, il reste lettre morte, le gouvernement n'en prétend pas moins qu'on est en train de le mettre en pratique, ou bien, suprême consolation, qu'aucun acte ultérieur ne l'a jamais révoqué !

Les Polonais seraient aveugles s'ils ne voyaient pas que le sort de leur autonomie ne saurait en aucun cas être meilleur que celui des « libertés » escamotées en Russie. En effet, le manifeste du 30 octobre n'a jamais été révoqué. Mais la Constitution de la Finlande l'a-t-elle jamais été ? A-t-on jamais aboli par voie législative les franchises et les privilèges accordés à l'Ukraine en 1654 ? A quoi bon se livrer à des révocations pénibles et bruyantes, quand il est si facile de « corriger » et d'« expliquer » des lois dont l'application a cessé de paraître désirable ? Le Sénat, les ministères sont passés maîtres dans ces exégèses juridiques, et rien ne leur est plus facile que de changer la plus libérale des autonomies en autocratie absolue. Il suffit pour cela de confier l'exécution des lois à des fonctionnaires dans le genre de Stcheglowitoff et Kryjanovsky, idéologues de « L'Autocratie constitutionnelle », dont le dernier a été choisi fort à propos pour présider à l'élaboration du projet de l'autonomie polonaise. Il suffit de faire jouer l'article 87 des lois fondamentales, ce ressort ingénieux qui suspend en un clin d'œil le fonctionnement d'une machine parfois un peu bruyante. Quoi de plus facile que d'écartier les Polonais des fonctions gouvernementales, dans une Pologne qui n'en continuerait pas moins à être qualifiée d'« autonome » ? Des procédés analogues n'ont-ils pas été la cause de la révolution polonaise de 1831, provoquée par des violations continuelles d'une autonomie plus large et plus libérale que celle que les plus optimistes des Polonais oseraient espérer de nos jours ?

C'est Jules Simon, je crois, qui s'écria : « Le malheur de la France c'est d'être gouvernée par un nombre trop grand de fonctionnaires trop petits. » Cette pensée est encore plus juste, appliquée à l'empire des tsars et surtout à l'infortunée Pologne. Ces malheureux se figurent-ils sérieusement que les innombrables tribus d'employés russes, forcés dernièrement à un pénible exode, ont renoncé au « pays de la Vistule », à cette terre promise qui les nourrissait depuis des générations ? Il n'en est rien. M. le professeur W. Kousmine-Karavaïew, ancien membre de la Douma, constate dans un article récent, que loin de chercher à placer ailleurs ces fonctionnaires, le gouvernement s'efforce de conserver intacts leurs redoutables légions, que pas un bureau, pas une administration évacués de la Pologne n'ont été supprimés, et qu'évidemment, après la guerre, tout ce monde rentrera joyeusement chez soi, en Pologne « libre et autonome ». L'occupation éphémère de la Galicie prouve d'ailleurs suffisamment, que si nos armées parvenaient jamais à s'établir à Lemberg et à Posen, ce sont nos *tchinovniks* qui seraient les premiers à en bénéficier.

Il n'en peut pas être autrement. Voici une statistique extrêmement suggestive que j'ai composée en me basant sur les données du recensement officiel de 1897. Déjà, à cette époque, il y a vingt ans, la Pologne était saturée de fonctionnaires russes, quatre fois plus que la Russie d'Europe et le Caucase, neuf fois plus que les provinces de l'Asie centrale, et vingt fois plus que la Sibérie.....

... Est-il possible de douter que, si jamais la réorganisation de la Pologne était confiée aux employés de notre gouvernement actuel, les résultats seraient absolument identiques et que nous assisterions à une ruée vers les postes officiels, à une dilapidation de la fortune publique et même privée, telle que les propriétés des évacués, de l'église uniate en Galicie, des domaines, etc.

Résumons et concluons.

★ ★

« Ce qui a été, c'est ce qui sera », à moins que le mouvement progressiste de la Russie, ce mouvement généreux qui toujours a manifesté ses sympathies pour la Pologne, ne vienne mettre un terme à l'égoïsme, à la rapacité, à l'arbitraire d'une coterie irresponsable. Il est temps que les Polonais cessent d'être crédules et naïfs. Voici vingt mois que les Polonais attendent en vain un acte réel après ces flots de paroles, de vagues promesses que le gouvernement russe leur a prodigués.

Je me trompe : la destruction, l'incinération complète, incroyable, de plusieurs milliers de villages de la Pologne fut un acte bien réel, accompli pendant l'évacuation par le gouvernement russe, au mépris de toute raison et de toute conscience. Les Allemands s'en moquent, les Polonais en pleurent des larmes de sang. C'est tout ce que la Russie officielle et réactionnaire a pu offrir à sa « Sœur slave » ! Depuis huit mois, la Pologne entière se trouve aux mains de l'envahisseur, et les comparses des Soukhomlinoff, des Miassoïedoff, des Rennen-

kampf, des Grigorieff, ces hommes, dépourvus d'intelligence et de probité, piétinent sur place, en refusant de faire un pas en avant, même sur le terrain politique, où pourtant aucun canon allemand ne les menace.

Je m'écrie donc, en m'adressant aux Polonais : « Qu'espérez-vous encore de ces ennemis du peuple russe et du vôtre ? ».....

---

## VIII

# Déclarations de M. W. Hourko

---

M. Hourko, membre du Conseil d'Empire et l'un des chefs de la droite, qui s'est toujours opposé avec acharnement à toutes les concessions aux Polonais, se déclare partisan de *l'indépendance de la Pologne*. Nous donnons la traduction de cette interview, d'après *Le Temps* :

« Nous devons, dit M. Hourko, écarter tout ce qui creuse un abîme dans l'amitié polono-russe. Les Polonais auraient beau assurer Pétrograd de leur loyalisme et de leur disposition à se contenter de peu de chose, je sais bien que toutes les concessions partielles ne les satisferont pas, une fois accomplie l'union avec la Galicie et la Posnanie. Et tout mécontentement des Polonais sur ce terrain tournera au profit des Allemands et au détriment des Russes. Ce que veulent définitivement les Polonais, nous, hommes d'Etat, nous le savons et par l'histoire et par l'état d'âme de la Pologne actuellement ; c'est pourquoi, afin de solutionner radicalement et pour toujours la question polonaise, il faut rendre les mains libres à la Pologne et lui donner le plus possible de terres enlevées à l'Allemagne. D'après moi, une telle solution de la question polonaise établit d'avance le plus favorablement les futures relations entre les deux Etats, la Russie et la Pologne. La nation polonaise, encerclée par deux puissances, la Russie à l'est et l'Allemagne à l'ouest, ne pourra combattre sur deux fronts, mais sera amenée par la force des choses à combattre l'un des deux voisins et à montrer de l'amitié à l'autre. En cédant à la Pologne les terres polonaises germanisées, nous sèmerons pour longtemps le dissentiment entre les Polonais et les Allemands et, par conséquent, il ne peut être question d'amitié entre eux. En résolvant par ce moyen la question polonaise, je désire par cela même assurer le plus grand avantage à la Russie.

« Ce n'est pas du point de vue polonais, mais uniquement du point de vue russe que j'examine tout cela, car enfin, il serait étrange que tout à coup, sans aucun motif, je me sois enflammé d'une ardeur extraordinaire pour les intérêts polonais et que je prenne leur défense.

Non, j'ai en vue uniquement les intérêts de la Russie. Je suis conséquent avec moi. Le changement des conditions entraîne le changement des moyens.

« S'il n'y avait pas la guerre actuelle, et si nous avions toujours affaire seulement aux 9 gouvernements polonais, comme il y a un an, et si nous avions sur notre flanc, comme ennemis, les Polonais de Galicie, dans ce cas je maintiendrais avec fermeté mon programme de l'année dernière. Mais la guerre actuelle est un bouleversement colossal dans la vie de l'Europe et dans la politique de l'Europe. Au lieu des neuf gouvernements polonais nous avons la perspective d'une Pologne unifiée. Au moment de la conclusion de la paix, paraîtra dans l'arène non seulement la nation russe, mais tout le monde slave, et c'est pourquoi il faut avant tout aplanir le différend polono-russe. Cela n'a pas besoin d'être démontré, car ce n'est que trop évident. Lorsqu'il n'y aura plus désormais à craindre l'Autriche et qu'il faudra trouver en Pologne un ami contre l'Allemagne, ce n'est que par la satisfaction complète de la Pologne que nous obtiendrons son amitié. Selon moi, toutes les concessions partielles, incomplètes, ne feront qu'attiser l'opposition polonaise et contribueront à éloigner de la Russie les sympathies polonaises pour les diriger en sens contraire.

« *Une Pologne qui sera l'Etat polonais*, voilà l'unique solution régulière de la question polonaise.

« A ceux qui me rappellent qu'il y a un an j'ai contribué beaucoup à renverser le projet d'autonomie communale au Conseil d'Empire, n'admettant même pas un minimum de concessions, et qu'à présent, d'une manière inattendue, je réclame le maximum pour la Pologne, à ceux-là je répondrai que la Pologne unifiée est pour moi une tout autre Pologne, et que c'est seulement à la Pologne unifiée que s'adresse tout ce que j'ai dit plus haut.

« Je ne partage pas les craintes de ceux qui disent que la Pologne se jettera dans les bras du germanisme et deviendra l'ennemie de la Russie. Selon moi, c'est uniquement la Pologne unifiée qui peut se libérer de l'orientation allemande et, par conséquent, de l'orientation autrichienne, d'autant plus que la haine contre l'Allemand s'est manifestée chez les Polonais plus fortement que chez les Russes. C'est pourquoi j'insiste encore plus énergiquement pour qu'on donne aux Polonais le plus possible de terre allemande et la Prusse Occidentale, car, d'après moi, c'est là ce qui nous garantira qu'une entente polono-allemande ne pourra alors exister. Par ce moyen, nous laisserons aux Polonais l'œuvre importante et très longue de la dégermanisation des terres slaves. »

D'après M. W. Hourko, pour consolider l'entente polono-russe sur des bases durables, il faut délimiter exactement les frontières polono-russes. Il pense aussi que la satisfaction des désirs polonais est indispensable, eu égard à la politique extérieure de la Russie et aux rapports de la Russie avec tout le monde slave.

« Je dois observer que la Russie ne partage pas mon point de vue, mais qu'elle penche de plus en plus vers l'idée d'accorder à la Pologne de très larges autonomies locales. Pour moi, je regarde l'ave-

nir avec confiance et j'ai foi dans la victoire de ma manière de voir, car les événements ne peuvent se dérouler dans l'avenir que dans ce sens. Je suis fermement convaincu qu'au moment de l'unification de la Pologne, le nombre des partisans de cette solution de la question polonaise s'accroîtra de plus en plus, et il se trouvera de nombreux hommes d'Etat polonais et russes qui chercheront à réaliser l'idéal social polonais et russe. Actuellement, mes idées, par suite des dispositions de notre société et des sphères officielles, ne rencontrent pas d'appui.

« Le manifeste du généralissime aux Polonais peut paraître sans signification légale, puisqu'il ne porte pas la signature du Monarque, mais il est impossible de ne pas sentir qu'il convient de deviner cette signature. C'est précisément ainsi qu'ont compris le manifeste la nation russe et la nation polonaise, et c'est pourquoi ils l'ont salué et accepté avec une grande sympathie et y ont apposé leur sceau. Actuellement, ce manifeste est devenu un engagement de la nation russe, et tout gouvernement jaloux de l'honneur national est obligé de compter avec cela. »

---

## IX

# Déclarations du Prince Troubetzkoï

---

Selon le prince Troubetzkoï, la presse russe s'occupe maintenant moins qu'avant de la question polono-russe. Cela s'explique par ce fait que les événements stratégiques ont reculé un tant soit peu la solution de cette question. Mais, — continue le prince Troubetzkoï — on peut en dire autant de nos devoirs nationaux russes. Il convient de mettre en relief que « nos intérêts nationaux sont, aujourd'hui comme hier, étroitement liés avec les intérêts polonais. Aujourd'hui comme hier, nous ne pouvons pas permettre que la Pologne périsse ou, ce qui revient au même, qu'elle soit engloutie par l'Allemagne. *Une Pologne politiquement libre, et indépendante de l'Allemagne, nous est nécessaire ; elle est la condition de la puissance et de l'indépendance de la Russie.*

« Les insuccès momentanés des armées russes n'ont pas affaibli, ils ont, au contraire, renforcé la conscience de ce lien. Nous avons senti clairement que la Pologne subjuguée par l'Allemagne, ce serait le premier pas vers le démembrement de la Russie : en effet, cet asservissement n'est qu'un début dans la réalisation d'un vaste plan de conquête, d'après lequel on prévoit l'annexion de la Lithuanie, du pays de la Baltique, de la Ruthénie et même d'une partie du littoral de la

mer Noire. Permettre la réalisation, même partielle, de ce plan — sans parler de sa réalisation totale — ce serait dire adieu à la Russie. Et voilà pourquoi la question polonaise continue à être pour nous une question vivante et qui nous émeut profondément. Nous ne pouvons pas l'abandonner, de même que nous ne pouvons pas abandonner l'espoir de l'offensive russe prévue. Et lorsque nos espoirs printaniers commenceront à se réaliser, soyez sûrs alors que la voix sonore et puissante de la société russe s'élèvera en faveur de la question polonaise.

« Nous croyons fermement que le monde verra encore une fois cette force inébranlable. C'est alors que la Pologne assistera à la réalisation de ces rêves nationaux dont parle la proclamation du généralissime. De même, la Russie assistera à une solution de la question polonaise, telle qu'elle garantira sa propre indépendance et son intégrité nationale. Cette solution n'est possible que sous la condition d'une large autonomie ou *peut-être même d'une entière indépendance de l'Etat polonais.* »

---

## X

### Curieuse conversation

### avec M. Goremykine

---

Il y a quelques mois, M. Goremykine, Président du Conseil des ministres en Russie, invita chez lui l'un des membres polonais les plus connus du Conseil d'Empire, M. C..., et lui posa plusieurs questions, le priant de lui répondre avec une entière franchise, comme s'il parlait non pas au ministre, mais à un homme privé.

Voici cette curieuse conversation d'après *Dien* (Pétrograd), du 4 mars 1914 :

M. GOREMYKINE. — La première question que je devrais vous poser, c'est : « Que veulent les Polonais ? » Mais la réponse se devine, chacun sait qu'ils veulent l'indépendance, et c'est assez naturel, il ne peut en être autrement.

M. C... — Assurément. La Pologne, un pays au passé glorieux, avec une population de plus de 20 millions d'habitants, ne renoncera jamais à son droit à l'indépendance. Toute demi-mesure dans la solution de cette question sera une injustice à l'égard de la Pologne et un danger pour l'Europe. Si la Pologne ne reconquiert pas son indépendance actuellement, elle l'obtiendra après un nouveau conflit européen, conflit qu'avec l'existence d'une Pologne indépendante on pourrait éviter.

M. GOREMYKINE. — Si l'on accordait l'indépendance à la Pologne, serait-elle en état de se relever et de vivre, au point de vue économique ?

M. C... — La Pologne a souffert jusqu'ici, sans comparaison, beaucoup plus que la malheureuse Belgique. Sans parler des autres pertes, la dévastation matérielle de notre pays dépasse plusieurs milliards. Malgré cela, pour peu qu'elle soit indemnisée de ces pertes, la Pologne a tous les éléments nécessaires à son développement économique, et elle occupera l'une des premières places parmi les Etats de l'Europe. Il ne faut pas oublier que, dans l'Aréopage des Etats européens, la Pologne indépendante occupera un rang plus élevé non seulement que le Monténégro, la Suisse, la Belgique, le Danemark, la Bulgarie, la Serbie, la Roumanie, la Hongrie, la Suède, la Norvège, le Portugal, mais même plus élevé que l'Espagne.

Il ne faut pas oublier qu'elle disposerait d'une armée de trois millions d'hommes, ce qui constituerait un élément de première importance dans le futur équilibre européen.

M. GOREMYKINE. — Vers quelle puissance européenne la Pologne indépendante pencherait-elle, et quelle alliance rechercherait-elle ?

M. C... — C'est un problème assez compliqué et qui dépend entièrement des circonstances dans lesquelles l'indépendance serait accordée à la Pologne. Ce qui est certain, c'est qu'en ces questions, l'intérêt politique a une importance plus grande que l'intérêt économique. Un Etat qui cherche avec une entière sincérité à s'entendre avec ses voisins et à donner satisfaction à leurs justes revendications, peut toujours compter sur une alliance cordiale et durable avec eux.

Si les alliés, sans perdre un temps précieux et sans attendre le Congrès, reconnaissaient l'indépendance de la Pologne, celle-ci lierait son sort au leur.

M. GOREMYKINE. — Que pensez-vous de la situation politique de la Pologne indépendante, et à qui offririez-vous le trône ?

M. C... — Je pense que le futur Congrès, en accordant à la Pologne son indépendance, lui ferait une obligation d'instituer le pouvoir royal. Quant à la personnalité qui serait désignée pour occuper le trône de Pologne, il ne serait pas difficile de la trouver. Jusqu'ici l'usage voulait que pour les trônes nouvellement créés on s'adressât à des princes allemands. Pourquoi n'inaugurerait-on pas une série de rois de la maison des Romanoff ?

M. GOREMYKINE. — Oui, c'est à étudier. D'ailleurs, j'ai déjà causé longuement de toutes ces questions avec Sa Majesté.



1. L'indépendance de la Belgique... (faint text)

2. L'indépendance de la Belgique... (faint text)

3. L'indépendance de la Belgique... (faint text)

4. L'indépendance de la Belgique... (faint text)

5. L'indépendance de la Belgique... (faint text)

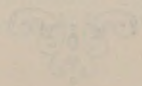
6. L'indépendance de la Belgique... (faint text)

7. L'indépendance de la Belgique... (faint text)

8. L'indépendance de la Belgique... (faint text)

9. L'indépendance de la Belgique... (faint text)

10. L'indépendance de la Belgique... (faint text)



## TABLE DES MATIÈRES

---

	Pages.
1. <i>Message de la Ligue Française pour la Pologne libre à la nation polonaise.</i> . . . . .	3
2. <i>Vœu de la Ligue des Droits de l'Homme.</i> . . . . .	4
3. Charles RICHET, de l'Institut : <i>La Pologne aux Polonais.</i> . . . . .	5
4. Maurice MAETERLINCK : <i>Pour la Pologne.</i> . . . . .	8
5. Franz HELLENS : <i>De la Logique dans la Justice!</i> . . . . .	10
6. Joseph de LIPKOWSKI : <i>Le Problème Polonais.</i>	
— I. <i>La Pologne et la Guerre.</i> . . . . .	12
— II. <i>Rôle historique de la Pologne.</i> . . . . .	15
— III. <i>Conséquences de la disparition de la Pologne.</i> . . . . .	18
— IV. <i>Bilan économique de l'oppression en Pologne.</i> . . . . .	20
— V. <i>Reconstitution de la Pologne.</i> . . . . .	23
— VI. <i>La future Pologne.</i> . . . . .	28
— VII. <i>L'Indépendance de la Pologne et la Russie.</i> . . . . .	30
— VIII. <i>La Pologne et l'Europe.</i> . . . . .	32
— IX. <i>La Pologne et la question juive.</i> . . . . .	32
<i>Conclusion.</i> . . . . .	34
Voix Russes :	
7. D <sup>r</sup> Nicolas ROUBAKINE : <i>Russie et Pologne.</i> . . . . .	36
8. <i>Déclaration de M. HOURKO.</i> . . . . .	41
9. <i>Déclaration du Prince TROUBETZKOÏ.</i> . . . . .	43
10. <i>Curieuse conversation avec M. GOREMYKINE.</i> . . . . .	44



51503/2

LAUSANNE — IMPRIMERIE MODERNE